

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL TELEPHONES: ADMINISTRATION: Main 7401 REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

LA QUESTION BILINGUE ET LA MINORITE ANGLO-PROTESTANTE DE QUEBEC

Le professeur Fryer de McGill dit "que la proscription du français comme véhicule d'instruction ne peut être défendue du point de vue éducationnel." — Une lettre de M. Bourassa.

Nous continuons aujourd'hui la publication des réponses des Anglo-protestants de Québec auxquels nous avons demandé leur opinion sur la situation faite, par le règlement scolaire No 17, à la minorité franco-catholique de l'Ontario.

Le Dr Fryer, dont nous publions aujourd'hui l'opinion, est professeur d'histoire à l'Université McGill.

LA LETTRE DE M. BOURASSA

(Traduction)

Monsieur, Montréal, 10 octobre, 1912. La situation faite aux Canadiens-Français de l'Ontario relativement à l'éducation de leurs enfants menace de devenir grave.

Les relations excellentes qui existent dans notre province entre Anglais et Français, il résulte, je crois, un bien considérable à quelques-uns des représentants les plus attirés de la minorité anglaise de Québec, exprimaient publiquement leur opinion à ce sujet.

Je prends la liberté de vous envoyer une copie des dispositifs adoptés par les autorités d'Ontario pour réglementer l'enseignement du français, non seulement dans les écoles publiques où la majorité des enfants sont français, mais même dans les écoles séparées maintenues entièrement par les taxes que payent les contribuables de langue française.

Une simple lecture de ces règlements, et particulièrement des articles 3 et 4, vous indiquera le but que l'on poursuit. Ce but est de restreindre l'enseignement du français à une heure par jour, et de faire graduellement de l'anglais le seul intermédiaire d'enseignement de toutes les autres matières.

Afin d'assurer l'exécution de ce règlement, on a nommé des inspecteurs supérieurs (superior inspectors), anglais et protestants, et même, m'assure-t-on, dépourvus de toute connaissance du français; et l'on donne à ces nouveaux fonctionnaires toute autorité sur les inspecteurs ordinaires des écoles séparées.

Avant que vous ne formiez votre opinion et que vous ne l'exprimiez, j'ose vous prier, d'abord, de ne pas oublier que les Canadiens-Français de l'Ontario, comme la plupart de ceux d'ici, n'ont pas la moindre objection à ce que leurs enfants acquièrent une connaissance et un usage parfaits de la langue anglaise, mais qu'ils s'opposent simplement à des méthodes d'enseignement qui ne peuvent avoir d'autre résultat que d'arracher de l'esprit de leurs enfants la pleine possession de leur langue maternelle, c'est-à-dire de l'idiome d'un tiers de la population canadienne, l'une des deux langues officielles de la Confédération.

De plus, permettez-moi de procéder par comparaison, et de vous demander quels seraient vos sentiments si les autorités du Québec imposaient des règlements identiques aux écoles séparées de la minorité de langue anglaise; si, en d'autres termes, on restreignait à une heure par jour l'enseignement de l'anglais, si l'on faisait de la langue française le seul médium d'enseignement de toutes les autres matières inscrites au programme d'étude, et si, enfin, l'on nommait des inspecteurs français et catholiques, ne connaissant pas l'anglais, afin qu'ils imposassent l'exécution de ces règlements, dans les écoles séparées anglo-protestantes de Québec.

J'ose donc vous prier d'exprimer votre opinion en toute liberté sur cette question, qui peut être envisagée sous les divers aspects que voici:

1.—Quelle est la valeur purement pédagogique du système que l'on veut imposer?

2.—Quel jugement doit-on porter sur ce règlement au seul point de vue de la justice et du droit des pères de famille?

3.—Ces dispositifs sont-ils conformes à l'esprit de la Confédération, laquelle, selon l'expression de son auteur, sir John A. Macdonald, devait garantir aux deux races une égalité absolue de droits en matière de religion, de langue, de propriété et de personnes.

4.—Que penserait la minorité anglaise-protestante de Québec, si des dispositifs identiques étaient adoptés pour imposer l'enseignement du français dans ses écoles séparées?

Si vous avez l'obligeance de répondre, je serai heureux de publier votre opinion quelle qu'elle soit.

Si vous préférez écrire en anglais, votre lettre sera traduite avec soin; et le texte anglais paraîtra en même temps que la traduction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments. HENRI BOURASSA.

La réponse du Professeur Fryer

October, 18th, 1912.

My dear Mr. Bourassa,

I wish I had the information at hand to answer more fully your circular letter. But I may say that if the case is precisely as you state it, not the interests only, but the rights of French-Canadian pupils in the Ontario schools are in jeopardy. Public education in Canada is, of course, the concern of provincial authorities; and its administration cannot always be dissociated from the provincial politics of the day.

An outsider must necessarily feel diffident about criticizing a government that reflects, for the time being, provincial opinion. Yet, if the course, which it is proposed to adopt in the Ontario schools towards French speaking pupils, reflect the public opinion of the province, one is free certainly to express surprise and even regret.

At the moment I cannot see that it has any valid justification. Is anyone prepared to argue that the use of English as a vehicle of instruction offers any sounder education than the use of French? Is Canadian history, for example, only really Canadian, or shall we say, more truly Canadian, when it is taught in English only?

The mere stating of the question disposes of it. — the proscription of French as a vehicle of instruction cannot be defended upon educational grounds.

How then are we to explain this attempt to Anglify the French schools in Ontario, unless by a disregard of well defined rights through an intractable and uncompromising nationalism which all fair broadminded people must deprecate?

With every assurance of my esteem, and regard, Believe me, Truly yours, C. E. FRYER.

BILLET DU SOIR

LE CHOIX

N'empêche, disais-je à mon ami convalescent, n'empêche que tu as fait faire un fin bien vulgaire; voyons, est-ce qu'un homme intelligent meurt de la fièvre typhoïde!

Vous comprenez que je lui disais cela pour le consoler, en manière de sympathie.

— On n'est pas libre de choisir, répondit-il, un peu humilié.

— Assurément. Moi, j'aimerais mourir de la maladie du sommeil. Quoique ce... fléau sévise en Afrique, je pense que la mouche tsé-tsé trouverait au Canada des terrains tout préparés pour ses germes bien-faisants. Quoi de plus doux que le sommeil! Les savants, ces rabat-joie, prétendent, à la vérité, qu'entre deux bons sommes les malades éprouvent de grandes douleurs, mais ils s'endorment après, malgré sent jusqu'à devenir de pauvres squelettes, puis expirent paisiblement. Cette maladie me paraît destinée à une "brillante carrière"; elle sera appelée "chie", "à la mode".

Tous ceux qui souffrent d'insomnie désirent le baiser de la mortelle piqûre, — et les paresseux d'être éternellement à la cèdre morte! C'est à ce titre que j'espère succomber au mal africain!

— Tu mourras sans un foin ordinaire et, pour comble de misère, à la suite d'une opération inoffensive!

— J'en ai déjà subi trois sérieuses, et je me porte admirablement, en effet. J'ai dormi, mais sans conviction, n'ayant pas eu le bonheur d'être inoculé par la célèbre mouche. Que l'Afrique est lointaine!

— Tu raisones comme un barreau de chaise! Le jour où les humains, toi comme les autres, pourraient choisir leur genre de trépas, ils s'arrangeraient pour n'en pas trouver un seul de leur goût: il demanderait sans cesse du nouveau. Au fond, malgré les douleurs, tant qu'ils ne seront pas inconscients, ils préfèrent endurer et vivre avant leur vie entière. Offre-leur autant de mouches tsé-tsé que tu voudras, ils réclameront la vie, encore la vie, toujours la vie!

— Tu as toujours raison, toi! Excuse-moi si je te quitte si tôt: c'est l'heure de mon injection de strychnine.

Albert LOZEAU.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE.

LA FAMILLE

M. Jacques Bertillon, chef du Service de la statistique municipale de Paris, auteur d'un Traité de démographie très répandu, parlait hier soir, sous les auspices de l'Alliance française, de la famille et du mariage au point de vue social. Le public était très nombreux.

M. Bertillon est un spirituel causeur. Il sait mettre en valeur une statistique en en tirant, sous une forme plaisante, des conclusions pratiques.

Après avoir remercié l'Alliance et les Canadiens en général, qui lui font si bon accueil, M. Bertillon vient au fait par cette transition: Faire l'éloge du Canada, c'est aborder mon sujet: la famille, cellule et puissance sociale.

Messieurs, Mesdemoiselles, dit-il ensuite, mariez-vous le plus tôt et, surtout, le mieux possible.

Je suis statisticien. J'observe des faits, je manie des chiffres. Et c'est à l'aide de cela que je vous démontrerai que l'état du mariage est préférable au veuvage et au célibat.

D'abord, la santé des gens mariés est considérablement supérieure à celle des personnes qui ne le sont pas. Les célibataires sont naturellement plus nombreux, puisqu'on commence, avant de se marier, par être célibataire. Mais la comparaison s'établit sur un nombre égal: mille. Pour dix célibataires qui meurent, cinq maris seulement succombent, et le nombre de décès des veufs se trouve entre ces deux chiffres. Chez les femmes, la proportion est à peu près la même, bien que la mortalité soit plus faible que chez les hommes du même âge. Et cela vient sans doute de ce que les femmes ne boivent point et ne font pas de sottises. Les femmes mariées de 45 à 49 ans meurent un peu moins que les filles du même âge.

Vous avez vu combien le chagrin fait périr de veufs. Les veuves résistent beaucoup mieux. Libre à chacun de vous de tirer quelque conclusion.

Le veuvage peut avoir sur le mariage une influence très salutaire. Mais, en somme, nous avons beaucoup plus besoin des femmes que celles-ci n'ont besoin de nous. Elles peuvent se passer de mari; nous ne saurions nous passer de femme. Nous le verrons tout à l'heure.

Les crimes et délits atteignent leur maximum d'intensité chez l'individu de vingt-cinq ans. Il y a ensuite décroissance. Pourquoi? Est-ce à cause de l'éparement de la folle jeunesse? Je voudrais le croire, mais je ne le crois pas. Quoi qu'il en soit, la tendance au crime diminue graduellement avec l'âge.

LA CRISE

La démission de M. Monk, remise aujourd'hui au gouverneur général, ouvre officiellement une crise politique qui aura, pendant la prochaine session fédérale, de retentissants échos.

Nous rappelons à tous ceux qui tiennent à être fidèlement et impartialement renseignés, qu'ils pourront recevoir le "Devoir", édition quotidienne, du commencement de la session provinciale à la fin de la session fédérale, pour la somme d'une piastre payable d'avance.

Le "Devoir" est indépendant de tous les partis, de tous les clans, même des généreux anonymes qui payent 14 sous le pouce carré la reproduction de la littérature franco-impérialiste. Il sera représenté à Ottawa et à Québec par des courriéristes expérimentés, et qui connaissent très bien les deux parlements.

Et voici le rapport entre les crimes et délits et l'état social des coupables. La criminalité moyenne chez les gens mariés et ayant des enfants, n'est que la moitié de celle constatée chez les célibataires. Dans les ménages sans enfants, la moyenne de criminalité est entre celle des célibataires et celle des pères et mères. Les veufs avec enfant sont deux fois plus criminels que les gens mariés à la tête d'une famille. Chez les femmes — où la criminalité est très peu considérable — on observe la même proportion, si l'on tient compte de l'état social.

Donc, l'enfant n'est pas une charge, mais un appui. Il empêche le suicide. Ainsi les gens mariés sans enfant se suicident deux fois plus que ceux qui en ont. Quant aux veufs sans enfants, ils se suicident dans des proportions fantastiques. La statistique établit que le suicide est plus fréquent chez les vieillards, et qu'il augmente avec l'âge. Il y a beaucoup moins de tendances chez les femmes.

On me dira: "Les gens qui se marient, en quelque sorte et par cela même qu'ils se marient, supérieurs: les malades, les infirmes, les vicieux ne trouvent guère à se marier. Alors, pas besoin de chiffre pour établir des choses évidentes."

Cependant, les veufs, dont je vous ai montré les décès et les crimes, ont été mariés, ils étaient par conséquent supérieurs. Il y a donc autre chose qui empêche les excès préjudiciables à la santé, et les crimes. C'est le sentiment de la responsabilité — ce qu'il y a de plus noble chez l'homme. Ce sentiment est naturellement plus fort chez l'homme marié que chez le célibataire. C'est ce qui ressort des démonstrations que je viens de faire.

J'ai présenté récemment à Washington une étude sur la mortalité par profession. Il y a chez les portefaix des Halles de Paris et des docks de Londres, une mortalité énorme. La cause? L'ivrognerie. Si ces mêmes portefaix font la même besogne dans un chemin de fer, la mortalité devient très faible. La raison, c'est que là, ils sont laissés entièrement libres, tandis qu'ici, ils sont surveillés par des chefs sévères qui exigent la plus grande sobriété.

La mortalité est assez élevée chez les employés de commerce; elle l'est beaucoup moins chez les employés d'une administration de chemin de fer, par exemple. La raison est la même: ces derniers sont surveillés.

Chez les cochers, qui sont exposés aux intempéries, la mortalité est déplorable. Elle est beaucoup moindre chez les cochers d'omnibus, dont le métier est pourtant aussi pénible. Et la raison est la même encore.

Si les hommes mariés meurent moins que les célibataires, c'est qu'ils sont soumis à... un chef. Nous avons le plus grand besoin des femmes. Elles savent devenir nos chefs, et pour notre plus grand bien.

Ceux qui ont été mariés regrettent, certes, le conjoint disparu, mais ils regrettent aussi la vie conjugale. Ainsi, on a pu observer qu'un veuf met beaucoup plus d'ardeur à se marier qu'un célibataire. Et cependant — tirez-en les conclusions que vous voudrez — les veuves se marient moins que les jeunes filles, — du moins dans leur jeunesse. Plus tard, elles se marient tout autant.

Les veuves meurent beaucoup plus que les filles du même âge. Et il en va de même pour les divorcées.

La présence de l'enfant, assure le conférencier, est un appui plus fort que la présence de la femme elle-même.

Je ne connais pas au monde, dit ensuite le docteur Bertillon, de personne plus digne d'intérêt que la veuve chargée d'enfants. Le vieillard indigent est, dans une certaine mesure, responsable de sa propre misère, puisqu'il a eu toute une vie pour préparer sa vieillesse, et qu'il ne l'a pas fait. Mais la veuve n'a rien à se reprocher; elle s'est mariée, elle a eu des enfants, elle a donc rempli noblement son rôle de femme. Aussi, je m'étonne que la société ne fasse rien pour elle. Seule je crois, Mme Carnot, la femme distinguée de l'ancien président de la République, a créé un fonds en faveur des veuves chargées d'enfants.

En résumé, les enfants retiennent à la vie, et dans la bonne voie. La démographie, la statistique, vous le voyez, est moralisante. Tout en parlant différemment, on en arrive aux mêmes conclusions qu'un prédicateur. Les règles de morale que la religion nous enseigne, et qui sont la loi naturelle, sont favorables à la statistique. Et ces règles de la morale s'adaptent aux besoins de l'âme comme les organes s'adaptent au corps et y entretiennent la vie.

Je ne saurais mieux conclure cette causerie qu'en constatant qu'en aucun autre pays peut-être la famille n'est honorée comme dans le vôtre. Et vous me permettez de former des vœux pour que votre patrie continue à pratiquer les vertus domestiques, les plus belles qui soient au monde.

Léon LORRAIN.

Sur le Pont d'Avignon...

Les libéraux, qui se servaient des locomotives de l'intercolonial reproché à M. Morgan d'appeler à son secours les dragons du gouvernement.

Laurier pourrait répéter: "Vous êtes là et nous sommes ici." Mais rien ne sera beau comme d'entendre M. Rodolphe Lemieux — qui faisait jadis aux électeurs de Gaspé des appels si désintéressés — flétrir l'exploitation du "patronage" à laquelle se livre, prétend-on, M. Morgan.

Quant le diable devint vieux... A quoi diable aussi serviront ces trente millions? Les chantiers maritimes anglais sont encombrés, et le trésor déborde à ce point que l'on a, l'an dernier, réduit la dette de trente millions.

Un certain nombre de députés ministériels français sont très occupés de ce temps-ci à relire leurs discours de 1910 et de 1911, flétrissant la politique de M. Laurier et celle "non moins néfaste" de M. Borden.

Sarah Bernhardt attribue son extraordinaire conservation aux bains de champagne. Ce n'est pas elle qui a inventé le procédé: nos grands-mères, dont quelques-unes seraient aujourd'hui plus âgées qu'elle, conservaient les fruits dans l'alcool.

Au moment de mettre sous presse, Médéric Martin est toujours futur ex-candidat défait à la mairie. Le Veilleur.

Une nouvelle lettre de M. Cahan

Nous publierons demain une nouvelle lettre de M. Cahan au Star sur la question de la contribution du Canada à la défense impériale.

A L'EXPOSITION INFANTILE

Réflexions et rêves d'un promeneur. — On demande que l'exposition se prolonge jusqu'à samedi

Une série de circonstances regrettables nous ont empêché de publier plus tôt les très intéressantes notes que voici. Elles gardent cependant un extrême intérêt d'actualité. Le nombre toujours croissant des visiteurs qui se pressent dans les salles de l'exposition — ce nombre est devenu tel qu'on annonce que, ce soir, on refusera l'entrée à tous les enfants, même accompagnés de leurs parents — donne plus de force encore à la suggestion de notre collaborateur: Si les directeurs de l'exposition le veulent, ils rendraient un très grand service à tous ceux qui veulent sérieusement étudier en permettant que l'exposition se prolonge jusqu'à samedi.

Je reviens de l'Exposition. J'y vais souvent, car j'aime à m'instruire et j'y trouve beaucoup à apprendre. Je visite chaque jour un ou deux pavillons, pas plus; je regarde, je lis, j'écoute, je prends des notes, je ramasse ainsi une petite provision d'idées que je rumine un peu de temps et dont je fais part à mes amis. C'est ma manière d'agir sur l'opinion; elle serait très efficace si nous étions beaucoup à faire de la sorte, et le but de l'Exposition serait alors rempli. Mais cela demande du temps, de l'attention, pas mal d'efforts, enfin, plus que le grand nombre ne peut ou veut donner. On vient à l'Exposition poussé par la curiosité plus que par le désir de s'instruire; on fait le tour du manège en jetant aux écrans des regards rapides; on examine les photographies, mais on ne lit les textes que négligemment; on veut tout voir en une fois, et on ne s'attarde point à écouter; encore moins à questionner, les guides placés en permanence presque dans chaque quartier à la disposition du public. Mais est-on libre de s'arrêter à loisir devant un écran pour l'étudier quand la foule se presse dans le passage et vous entraîne, ou quand les gentils bataillons qui évoluent dans l'arène retiennent toutes les attentions? Le matin, on serait plus tranquille, mais la plupart ne peuvent venir avant midi. S'il était possible de retarder la fermeture du mardi 22 octobre, au samedi 26, on réserverait ainsi quatre grands jours pendant lesquels, à l'abri du flot des curieux qui commencent à se tarir, et que n'attireraient plus les spectacles quotidiens de l'arène, les visiteurs désireux d'apprendre pourraient étudier à fond tous les documents exposés. Ils viendraient par petits groupes sous la conduite d'une personne compétente: on verrait s'y succéder, nos associations paroissiales, nos confréries de métiers de famille, les clientes des gouttes de couture, les sociétaires de Saint-Vincent de Paul, les membres des cercles d'étude; chaque groupe amènerait un guide, tantôt son chapelain, tantôt un médecin ami; on ferait ensemble une visite détaillée et méthodique; le guide attirerait l'attention sur les documents intéressant particulièrement son public, suggérerait des résolutions immédiatement pratiques; chacun ferait à part soi ses petites réflexions, plus tard, aux réunions de la confrérie, de la société, du cercle on reparlerait des choses vues, on discuterait les affirmations entendues, on verrait à entreprendre quelque campagne, quelque oeuvre nouvelle et d'avantage aux tout petits; ainsi serait assurée la fécondité de cette bonne semence que répandent depuis dix jours au Manège de la rue Craig, tant de mains généreuses, et qui risque parfois de demeurer stérile, parce qu'elle tombe dans une terre sans culture.

Les jeunes des cercles d'études et de la C. J. C. ne comprendront peut-être pas du premier coup le parti que leur offre pour la réalisation de leur programme cette exposition du Bien-Etre; beaucoup croiront qu'elle intéresse leurs mères et leurs sœurs plutôt qu'eux-mêmes: c'est qu'ils ne l'ont point visitée. Qu'ils s'y rendent, ils rencontreront à chaque pas un de ces grands problèmes sociaux qui sollicitent l'effort des hommes et s'imposent de plus en plus aux préoccupations des électeurs et aux délibérations des pouvoirs civils: problème des salaires, de la vie chère, du logement malsain, de l'alcoolisme, de la tuberculose, des jeunes délinquants, des enfants abandonnés, des pères refusant de nourrir leur famille, du travail des femmes et des enfants, et bien d'autres encore. Ces questions sont très graves, très débattues, très complexes; elles intéressent au plus haut point la communauté; les futurs dirigeants — et tous les membres de chacun de nos cercles doivent nourrir l'ambition d'être dans leur milieu des dirigeants, — étudiants, employés, ouvriers, tous doivent avoir étudié ces questions, du moins les principales, s'être fait sur chacune des opinions arrêtées, se trouver en état de débattre, ce qu'on dit de juste, d'excessif ou de faux certaines revendications de plus en plus bruyantes. Elles doivent être inscrites au programme de tous les cercles de la C. J. C. Mais qui voudra les traiter? où trouver des documents? les livres qui en parlent sont abstraits, secs, durs

à lire, écrits d'ordinaire par des auteurs étrangers et pour des étrangers; qu'il est pénible de s'y plonger. Je visite chaque jour un ou deux pavillons, pas plus; je regarde, je lis, j'écoute, je prends des notes, je ramasse ainsi une petite provision d'idées que je rumine un peu de temps et dont je fais part à mes amis. C'est ma manière d'agir sur l'opinion; elle serait très efficace si nous étions beaucoup à faire de la sorte, et le but de l'Exposition serait alors rempli. Mais cela demande du temps, de l'attention, pas mal d'efforts, enfin, plus que le grand nombre ne peut ou veut donner. On vient à l'Exposition poussé par la curiosité plus que par le désir de s'instruire; on fait le tour du manège en jetant aux écrans des regards rapides; on examine les photographies, mais on ne lit les textes que négligemment; on veut tout voir en une fois, et on ne s'attarde point à écouter; encore moins à questionner, les guides placés en permanence presque dans chaque quartier à la disposition du public. Mais est-on libre de s'arrêter à loisir devant un écran pour l'étudier quand la foule se presse dans le passage et vous entraîne, ou quand les gentils bataillons qui évoluent dans l'arène retiennent toutes les attentions? Le matin, on serait plus tranquille, mais la plupart ne peuvent venir avant midi. S'il était possible de retarder la fermeture du mardi 22 octobre, au samedi 26, on réserverait ainsi quatre grands jours pendant lesquels, à l'abri du flot des curieux qui commencent à se tarir, et que n'attireraient plus les spectacles quotidiens de l'arène, les visiteurs désireux d'apprendre pourraient étudier à fond tous les documents exposés. Ils viendraient par petits groupes sous la conduite d'une personne compétente: on verrait s'y succéder, nos associations paroissiales, nos confréries de métiers de famille, les clientes des gouttes de couture, les sociétaires de Saint-Vincent de Paul, les membres des cercles d'étude; chaque groupe amènerait un guide, tantôt son chapelain, tantôt un médecin ami; on ferait ensemble une visite détaillée et méthodique; le guide attirerait l'attention sur les documents intéressant particulièrement son public, suggérerait des résolutions immédiatement pratiques; chacun ferait à part soi ses petites réflexions, plus tard, aux réunions de la confrérie, de la société, du cercle on reparlerait des choses vues, on discuterait les affirmations entendues, on verrait à entreprendre quelque campagne, quelque oeuvre nouvelle et d'avantage aux tout petits; ainsi serait assurée la fécondité de cette bonne semence que répandent depuis dix jours au Manège de la rue Craig, tant de mains généreuses, et qui risque parfois de demeurer stérile, parce qu'elle tombe dans une terre sans culture.

Sans m'attarder à les recueillir toutes, je signale en passant deux beaux sujets: primo, l'activité catholique en face de l'activité protestante.

Plusieurs se demandaient le mois passé si nos oeuvres moins bien dotées, amies de l'ombre et du silence n'auraient pas à souffrir de se trouver exposées au grand jour en face d'oeuvres plus riches, plus renommées, que d'anciens disaient plus modernes. Frayeurs naïves, craintes inutiles! La comparaison est faite, et nous n'avons point à rougir ni de nos éreches, ni de nos hôpitaux, ni de nos asiles, ni de nos orphelinats, ni de nos écoles. Nous pourrions emprunter à nos voisins plusieurs perfectionnements, mais nous en aurons en échange quelques-uns à leur enseigner. Pas de présomption ridicule: nous avons des progrès à faire et nous y travaillons; pas d'engouement systématique pour les oeuvres de nos voisins au détriment des nôtres. Allons sur place nous rendre compte de ce que nous sommes, de ce que nous faisons, de ce que nous valons.

Second sujet: les services sociaux rendus par nos communautés religieuses. Enlevez de l'Exposition les oeuvres fondées, entretenues ou desservies par les communautés, que restera-t-il à l'actif des Canadiens-français? Calculez les misères soulagées, les existences préservées, les citoyens élevés et formés, les foyers reconstitués et aussi les sommes dépensées, les dévouements employés, les vies consacrées au service des malheureux. Tentez de superquer toutes les charges retomberaient sur elle, le jour où les communautés se dérobaient à la tâche, la ville ou la province devrait soutenir à leur place les institutions abandonnées. Supposition injurieuse, car à ces foyers, la flamme du zèle ne saurait s'éteindre, mais pourtant utile à faire pour justifier des privilèges, répondre à des critiques, entretenir la reconnaissance. La fermeture arrive. Hétons-nous vers le Manège et recueillons toutes les leçons que nous font entendre les écrans bilingues.

La lutte pour les écoles bilingues dans l'Ontario

PARENTS ET COMMISSAIRES SONT FERMES DANS LEUR DECISION DE RESISTER A LA LOI INIQUE DU GOUVERNEMENT WHITNEY.

(Service particulier)

Saint-Eugène de Prescott, Ont., 18. — La semaine qui vient de s'écouler a été grosse d'événements chez nous. Après la belle et grande réunion tenue le 9 octobre, à l'hôtel de ville, où la question scolaire en Ontario, nous fut si bien expliquée en anglais par M. C. D. Boudreau, président de l'Association Canadienne-Française d'Éducation en Ontario, et en français par M. A. Grenon, secrétaire de la même Association, chacune des sections scolaires de la paroisse a voulu réunir ses membres dans son école propre, afin de savoir, si après les premiers moments d'enthousiasme, la résolution qui avait été adoptée à l'unanimité le 9 octobre, trouvait encore autant de partisans. L'enthousiasme passé, la raison fit son œuvre et le seul qui n'aurait pas voulu assister à la réunion du 9 parut aux suivantes et fut partout l'âme de la résistance à outrance, de la protestation énergique.

Il fut donc adopté à l'unanimité absolue: 1o. que désormais dans nos écoles la français serait enseigné comme par le passé; 2o. que dès l'arrivée de l'inspecteur protestant, les enfants quitteraient l'école.

Cette assemblée se tenait le mardi soir et le mercredi à 2 heures de l'après-midi, les résolutions étaient mises à exécution. M. Ingal, inspecteur protestant, s'étant présenté pour faire l'inspection des élèves, fut aussitôt des classes se vider. Non content de sa réception, il promit de revenir ce matin 18, à 9 heures. La nuit porte conseil, dit-on, aussi notre brave Anglais crut-il prudent de ne pas s'exposer à une réception aussi chahuteuse. Il revint hier, dans l'après-midi, à son retour de Sainte-Anne de Prescott, où paraît-il, il eut le même sort qu'à Saint-Eugène. Il eut une entrevue assez longue avec M.M. les commissaires qui, après lui avoir donné quelques bons conseils, lui dirent qu'ils ne pouvaient rien faire, étant seulement les "instruments des parents", et les ordres des parents étant formels.

Des assemblées se sont tenues aussi dans les différentes écoles des concessions. Ce fut partout le même enthousiasme, le même succès. Les mêmes résolutions que plus haut furent adoptées à l'unanimité et nous savons que les Canadiens-français tiendront leurs paroles. Inutile donc, cher M. Ingal, de vous présenter de nouveau à Saint-Eugène, car partout dans la paroisse, la même réception vous attend. Vous faites seulement votre devoir, dites-vous; mais n'oubliez pas que les Canadiens sont aussi des hommes de devoir et qu'une fois qu'ils le connaissent, ils le font jusqu'au bout.

A QUI LES INSTITUTEURS OBEIRONT-ILS? Ottawa, 22. — La Commission des Écoles Séparées a donné des instructions aux instituteurs et institutrices de continuer à enseigner le français comme auparavant, sans tenir compte de la nouvelle réglementation récemment passée par le département d'éducation. Parlant au sujet de cette impasse où les instituteurs et institutrices viennent d'être acculés, le commissaire Samuel Genest a déclaré ceci: "Nous avons donné des ordres à nos instituteurs de continuer à enseigner comme par le passé.

"Le gouvernement a mené de supprimer leurs certificats s'ils refusent de mettre en force les règlements du département d'éducation, mais si ces instituteurs obéissent au département nous les congédierons."

M. Genest a déclaré que même dans l'éventualité où les instituteurs obtiendraient aux ordres de la commission et voyaient leurs certificats annulés, la commission scolaire les réindiquerait.

"Nous rétribuerons nos instituteurs, a dit M. Genest, et ils sont assujettis à nos ordres. On nous écriera jusqu'au dernier ou bien la situation restera la même qu'avant."

Il appert que certains instituteurs ont averti le département d'éducation des instructions reçues des commissaires des Écoles Séparées et ont demandé quelle attitude ils doivent tenir.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA EN SA SEANCE DU 9 OCTOBRE 1912.

Le Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada, par son Bureau.

1o. Proteste contre le règlement scolaire No 17 du Ministère de l'Éducation de l'Ontario, qui restreint l'enseignement du français aux premiers cours si les enfants ne comprennent pas suffisamment l'anglais à leur arrivée à l'école; et à une heure par jour dans les autres cours dans les écoles bilingues de cette Province, et impose aux écoles catholiques anglo-françaises l'obligation d'une double instruction, où la supériorité est donnée au fonctionnaire de langue anglaise.

2o. Juge opportune et légitime la résolution de la Commission scolaire catholique et française de l'Ontario contre l'application de ce règlement; 3o. Assure de son entière sympathie l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario dans l'initiative qu'elle a prise en cette question, et forme des vœux pour que les Commissions scolaires catholiques et françaises de l'Ontario poursuivent avec fermeté la lutte qu'elles ont entreprise et voient le succès couronner leurs efforts.

(Signé) ADJUTOR RIVARD, Secrétaire général du Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada.

Mort tragique de S. Leboeuf de Cornwall

Cornwall, 21. — Le télégraphe nous apprend la mort tragique de Stephen Leboeuf, passager d'une des deux barges de la compagnie de charbon d'Orléans, naufragé au cours de la dernière tempête qui fit rage sur le lac Ontario. Le défunt avait toujours vécu à Cornwall qu'il quitta il y a huit ans pour aller demeurer à Fulton, N.Y. M. Leboeuf s'en venait voir ses parents quand il se noya. Il laisse une femme et deux enfants.

Comment fut signé le traité de Lausanne

C'EST AU SON D'UNE MAGNIFIQUE VALSE, QUE PLENIPOTIENAIRES ITALIENS ET TURCS SIGNERENT A OUCHY L'ENTENTE QUI DEVAIT METTRE FIN A LA GUERRE ITALO-TURQUE.

Genève, Suisse, 21. — Le traité de Lausanne, qui a rétabli la paix entre l'Italie et la Turquie n'a été lors de sa signature que l'occasion de manifestations peu importantes.

Avant la signature du traité à Ouchy les six plénipotentiaires sous la conduite de signor Bertolini, et Nohy Bey donnèrent une grande réception. Le conseiller fédéral Decappet alla les féliciter au nom du gouvernement suisse.

Les représentants turcs quittèrent la Suisse vendredi soir et les représentants italiens samedi soir. Gioletti, premier ministre italien, a félicité signor Bertolini au nom de la nation italienne. On tient de source certaine qu'un traité secret a été signé entre les deux pays au sujet de la triple alliance.

Les correspondants qui représentaient les différentes grandes capitales d'Europe, s'étaient réunis à l'hôtel Beau-Rivage pour attendre l'annonce de la conclusion de la paix. Des rapports de Berlin, Paris, Londres et Rome annonçaient la conclusion de la paix pendant que les représentants des puissances belligères discutaient et ne pouvaient s'accorder. Vers cinq heures et demie de l'après-midi les représentants des belligérents ne paraissaient pas devoir s'entendre. Tous les visiteurs à l'hôtel prenaient le thé à la musique de l'orchestre. A cinq heures et quarante-cinq minutes, Nohy Bey, qui venait de lire un télégramme chiffré de Constantinople dit à signor Bertolini, nous signez-vous. "Messieurs; nous signez-vous."

Bertolini en sautant offrit une plume à Nohy Bey qui signa et à sa suite tous les plénipotentiaires. L'orchestre continua à jouer.

Les plénipotentiaires se félicitaient. Les Turcs paraissaient mécontents et les Italiens heureux.

Nohy Bey dit: "Tout est terminé" et Faubredon Bey ajouta: "Laissez-moi respirer; j'étouffe". Bertolini dit avec un sourire: "Nous n'avons pas employé un vain notre congé."

Ce n'est qu'à 7 heures 25 que la nouvelle officielle de la paix vint à Rome. Quelques minutes plus tard le secrétaire de la délégation italienne lut un communiqué confirmant la nouvelle de la signature de la paix.

Quand la nouvelle se répandit parmi les dîneurs au restaurant, une femme grecque mit à pleurer et s'écria: "Les Italiens sont des lâches" et elle quitta la salle.

Le vote dans Richelieu

A la veille de l'élection de Richelieu nous croyons intéressant de publier le résultat par bureau de vote, de l'élection du 21 septembre 1912, dans le même comté.

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes names like Sorol, Vanasse, St-Pierre, etc.

Arrestation de Wilmart

LE DIRECTEUR FAUSSEAIRE EST DECOUVERT A CHARLEROI.

Charleroi, Belgique, 22. — Nestor Wilmart, le directeur de la compagnie de chemins de fer Gand-Terneuzen, qui fit mettre pour des millions de francs de fausses actions au nom de sa compagnie, a été arrêté ici ce soir. Afin de épier les limites lancés à ses trousseaux, Wilmart avait fait adresser d'Hasselt, province de Limbourg, une dépêche à un de ses amis habitant Bruxelles. Il le pria d'informer sa famille qu'il avait été tué dans un accident.



Advertisement for 'Vêtements faits sur Commande' by Eugène Bourassa & Cie, 441 Rue Sainte-Catherine Est. Features a 'KING' logo and describes custom-made suits and paletots.



Real estate advertisement for '1204-1210 Ave. Mont-Royal Est' (Coin Sud-Ouest des rues Mont-Royal & Parthenais). Describes a 42x50 lot with a new building, 2 shops, and a garage. Price: \$35,000.00.

Rapport du Commissaire de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération

Le service de la réfrigération procède à l'allocation de subsides pour l'exploitation d'entrepôts frigorifiques ainsi qu'à celle des primes aux boulangeries qui, dans certaines conditions, s'annexent des entrepôts frigorifiques.

Fête religieuse au Parc Terminal

Mgr Gauthier a présidé dimanche la bénédiction d'une cloche, à Notre-Dame des Victoires, Parc Terminal. Comme toutes les occasions du même genre, celle de Notre-Dame des Victoires a été très imposante.

Funérailles de M. W. Lauriault

Hier ont eu lieu à l'église Saint-Louis de France les funérailles de M. Wilfrid Lauriault, propriétaire de la maison Couillard. Un grand nombre de parents et d'amis suivirent le corbillard précédé d'une voiture remplie de fleurs.

Le Musée Social

La ville n'aura pas, du moins momentanément, le Musée Social qu'on voulait fonder avec les tableaux, chartes et modèles de l'Exposition d'Hygiène Infantile. Elle ne peut le loger dans l'édifice auquel on avait d'abord songé et le comité permanent a dû retirer son offre.

PETITES ANNONCES: SITUATIONS VACANTES, AGENTS DEMANDES, FORGERON, HORLOGER, JEUNES FILLES, A VENDRE, PROPRIETES A VENDRE.

Racicot & Racicot, 224 RUE SAINT-JACQUES. Real estate listings for various properties in Montreal.

Real estate listings for 'TERRAINS A OUTREMONT' and other properties.

DIVERS: ARTICLES DE CHASSE, ARGENT A PRETER, GAZELIERS, INSTALLATIONS ELECTRIQUES.

PROPRIETE DEMANDEE, POELE EN ACIER, REPARATIONS DE MEUBLES, L'UNION INCENDIE.

VICTORIA HOTEL, Québec. Real estate and hotel advertisements.

LE BOI EN VISITE, MORT D'UN ROMANCIER. Miscellaneous news and advertisements.

Cartes Professionnelles: AVOCATS, LEOPOLD BARRY, L.L.B., C. H. CAHAN, C. R., ARTHUR GIBBAULT, B.A., L.L.L.

ARCHITECTES: RENE CHARBONNEAU, LAFRENTIERE, J. L. D. A.A.P.Q., INGÉNIEURS CIVILS ET ARPENTERS: HURTUISE ET HURTUISE.

SURVEYER & FRIGON, INGÉNIEURS CONSEILS, DENTISTES: Dr ARTHUR BEAUCHAMP.

CARTES D'AFFAIRES, ACHILLE DAVID, RODOLPHE BEDARD.

DOMINION COAL CO., LIMITED, MINERS ET EXPÉDITEURS, CHARBON DOMINION pour VAPEUR.

Trappeurs! Chasseurs! Peaux Vertes. Hunting and trapping advertisements.

AVIS LEGAUX, PROVINCE DE QUÉBEC, REAL BOBBLARD, H. C. S.

ANDRINOPE EST CERNÉE

La reddition de la ville de Kir-Kilisseh aux Bulgares est une grande victoire pour les troupes du roi Ferdinand.—Vingt mille Turcs auraient été faits prisonniers.

La Grèce fait le blocus de l'île de Lemnos, et la Turquie bombarde Kavarna et Varna.

L'INTERVENTION EUROPEENNE

Londres, 22. — Les nouvelles de la guerre ne rapportent encore que des engagements d'importance relativement minime entre les avant-postes marocains et turcs se concentrant en vue de l'action décisive. Quand les Etats coalisés ont déclaré la guerre, on peut dire que la Turquie n'avait pas encore concentré ses troupes. Bien plus, la Turquie avait encore l'espoir de détacher la Grèce de la coalition. Son échec sur ce point l'a obligée à modifier son plan de défense et il lui a fallu du temps pour transporter ses troupes sur les positions à occuper. Le fait que les petites garnisons turques des nombreux postes des frontières se sont repliés n'a pas une grande signification.

L'armée serbe s'avance constamment et elle a maintenant son quartier général à Vranja, pour marcher sur Uskub. Les Grecs se sont emparés de Dinkakata; les Turcs se sont retirés de cette position sur la ville de Servia où l'on s'attend qu'une grande bataille sera livrée bientôt.

D'après un rapport de Constantinople, une importante bataille est imminente à Andrinople. En attendant, les flottes rivales sont très actives. Les Grecs font le blocus de l'île de Lemnos et les Turcs bombarde Kavarna et Varna. La nouvelle qu'un torpilleur bulgare aurait été coulé est démentie à Constantinople.

Le consul grec à Cardiff, agissant sur les instructions de son gouvernement, réclame tous les navires qui entrent dans ce port. Chaque navire ainsi réquisitionné devient la propriété du gouvernement grec et le capitaine devient un officier de la marine grecque. Les armateurs ont demandé au Foreign Office de protester contre cette procédure.

Vranja, Serbie, 22. — Le transport des quartiers-généraux de Nish à Vranja est fini. Le roi Pierre est arrivé ici hier.

BATAILLE IMMINENTE

Constantinople, 22. — On admet ici que les Bulgares sont établis à douze milles d'Andrinople et qu'une bataille est imminente.

Le gouverneur d'Andrinople a publié une proclamation avertissant les habitants de ménager leurs provisions en vue de la possibilité d'un investissement. A ceux qui peuvent quitter la ville, il recommande de le faire.

On annonce que des troupes bulgares se sont concentrées à Koestendil, au sud-est de la Bulgarie.

Elles vont sans doute s'emparer de la vallée Struma, qui est le chemin conduisant au cœur de la Macédoine.

Le gouvernement turc adressera demain une proclamation aux Musulmans, leur recommandant d'être courageux, et assurant aux chrétiens qu'ils n'ont rien à craindre. On assure que les Grecs ont perdu 1500 hommes dans le combat près d'Elassona.

LA LOI INTERNATIONALE

Sofia, 22. — Après le bombardement de Kavarna, un vaisseau de guerre turc est parti dans la direction de Balchik.

Quatre firent la croisière, entre Kavarna et Kalikola, bombardant les villages.

Ils ont tenté de débarquer, mais ont été repoussés par les soldats bulgares. Le gouvernement bulgare a protesté contre le bombardement de Kavarna comme étant une violation des principes de la loi internationale posés à La Haye. Ce port est purement commercial et n'est pas défendu. Aucun avertissement n'a été donné avant l'attaque.

TORPILLEUR COULÉ

Constantinople, 22. — Une dépêche spéciale de Constantinople annonce que des vaisseaux turcs ont coulé un torpilleur bulgare.

Des volontaires albanais vont se joindre à d'autres soldats turcs qui marchent sur Kirsulphira, Serbie, à trente milles de Nish.

La situation ne paraît pas être changée sur la frontière du Monténégro.

Londres, 22. — On démentit à Constantinople la rumeur disant que les Turcs auraient coulé un vaisseau grec. Celui-ci se serait réfugié dans un port.

L'OPINION D'UN AMERICAIN

Londres, 22. — Un homme d'affaires américain bien connu de retour de Constantinople a donné une intéressante interview à propos de l'attaque soudaine du Monténégro.

"Quoique les Monténégrins, dit-il, préparent cette guerre depuis trois ans, la déclaration en a été prématurée. Les soldats du roi Nicolas sont tous bien équipés et armés. Ils sont de splendides guerriers, mais je ne sais s'ils pourront observer la discipline ayant été habitués à la guerre."

J'ai vu que la Ligue balkanique fonctionne avec une harmonie parfaite. Cette Ligue a été faite si soigneusement que les diplomates européens n'en ont pas connaissance."

LA PANIQUE CHEZ LES TURCS

Sofia, 21. — L'avant-garde de l'armée bulgare s'est établie dans le village immédiat de Kirkilisseh, qui est le quartier général du 3e corps d'armée. Elle est aussi en contact avec la ligne des forts extérieurs qui entourent la forteresse d'Andrinople, où est stationné un autre corps d'armée. Les Bulgares ont occupé hier le village de Vakarova, dans le district de Razlog.

Une déclaration officielle au sujet des développements de la campagne, dit:

"Les troupes bulgares s'avancent dans toutes les directions pendant que les troupes turques sont frappées de panique et se retirent en désordre, abandonnant fusils, canons, munitions et provisions."

"Les paysans turcs quittent leurs demeures, et dans certains villages de petits enfants turcs dont les parents ont disparu sont trouvés errants et les soldats bulgares en prennent maintenant soin."

"A Mustapha Pacha, les Bulgares se sont emparés de 100 tonnes de grain. Jusqu'à présent pas un seul soldat bulgare n'a été fait prisonnier par les Turcs. Les Turcs font prisonniers par les Bulgares sont bien traités."

Afin que le secret des mouvements de l'armée soit bien gardé, des ordres positifs ont été donnés pour qu'il ne soit fait mention même dans les lettres

particulières de rien de ce qui a trait aux opérations militaires.

PRISE DE KIRKILISSEH

Londres, 22. — Le correspondant du "Daily Telegraph" annonce que les Bulgares se sont emparés de Kirkilisseh, à l'est d'Andrinople, et ont fait 20,000 prisonniers turcs.

Les communications avec Constantinople ont été coupées.

La prise de Plava, dimanche, a été très rude. Les Albanais ne se retirèrent devant les Monténégrins que lorsque la place fut en flammes. Neuf cents Albanais furent tués.

Sofia, 22. — De nouveaux rapports reçus ici disent que Kirkilisseh a été prise.

Constantinople, 22. — On annonce officiellement que les Bulgares ont éprouvé un revers. Ceux-ci s'avancèrent sur le territoire ottoman. Ils y étaient attirés par une retraite simulée des Turcs, quand tout à coup ces derniers les attaquèrent subitement sur l'aile droite, leur infligeant de lourdes pertes.

L'OFFENSIVE DES GRECS

Athènes, 22. — Le roi Georges de Grèce a reçu des trois souverains qui lui sont alliés des messages le félicitant de ce que l'armée grecque a envahi le territoire turc.

L'escadre de la mer Egée, commandée par l'amiral Countouriotis, est arrivée hier à Kastro, capitale de l'île de Lemnos et a demandé aux autorités de se rendre. L'escadre est aujourd'hui ancrée à Port Mydros et a débarqué des troupes, qui se sont avancées pour occuper la ville. L'amiral Countouriotis a proclamé le blocus de tous les ports de Lemnos. Le blocus est également établi sur la côte de l'Epire.

Athènes, 22. — Les Grecs, par un mouvement de flanc, ont occupé, aujourd'hui, les tranchées de Dinkaka. Les Turcs ont résisté, mais se sont retirés à Servia, vingt milles au nord-est.

MEDIATION

Paris, 22. — Le ministère des affaires étrangères ne partage pas la crainte de la Porte au sujet de l'agression de la Russie, pensant que les Turcs, en auraient plein les mains avec les Balkans.

Toutes les puissances de la Triple Alliance et de la Triple Entente se sont unies pour localiser la guerre dans la péninsule.

Il est entendu que les puissances assisteront la première occasion propice pour intervenir en offrant leur médiation, et les diplomates sont d'avis que cette occasion se présentera après une grande bataille, qui sera livrée autour d'Andrinople. On s'attend que cette bataille affaiblira les antagonistes au point qu'ils seront heureux d'accueillir l'intervention européenne.

Sofia, 22. — Les attachés militaires se sont avancés vers les quartiers-généraux bulgares à Sterzozogov.

Les rapports annoncent le bombardement et la capture de Losengrad, par les Bulgares, après un combat de plusieurs heures.

On annonce la prise de Tahirmen, un point important, six milles à l'ouest d'Andrinople.

LES CONSEQUENCES DE LA GUERRE

Londres, 22. — On ne croit pas que la guerre des Balkans, quels que soient les victorieux, les Turcs ou les Etats balkaniques, changera grand'chose à la conformation actuelle des frontières. Les puissances qui n'ont pu empêcher le conflit ne permettront pas à la Turquie de massacrer les alliés ni à ceux-ci, au cas où ils triompheraient, de démembrer l'empire ottoman.

On préconise partout, en Angleterre, un rapprochement entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne qui n'ont d'autres causes de friction que la construction des draednoughts. Tous les politiques demandent la suppression des brandons de discorde.

L'ABANDON DE LA TRIPOLITAINE

Tunis, 22. — Les musulmans tunisiens commentent sans ménagement le traité de paix signé à Ouchy par les représentants de la Turquie et de l'Italie.

Ils rendent le parti jeune-turc responsable de l'abandon de la Tripolitaine et disent que l'infidélité du sultan sera grandement atténuée par ce qu'ils appellent une honteuse capitulation.

L'assemblée annuelle de l'Institut Royal Edward a eu lieu hier. Le colonel Burland a déclaré que le réformisme qui presse le plus, à l'heure actuelle, est la lutte contre la poussière et la mauvaise ventilation. Il faudrait presque porter un masque dans la rue comme on en porte dans certaines fabriques.

Le colonel Burland croit que la Ville devrait avoir un hôpital pour les tuberculeux avancés car ce serait rendre un service à toute la communauté que de les isoler. Comme fondateur de l'Institut Royal Edward, il a promis \$100,000 à la ville et la province vont lui payer \$20,000 pour l'entretien, mais les pouvoirs publics n'ont encore rien décidé. A une conférence avec l'Institut Bruchési, il a été décidé que chaque maison aurait un dispensaire situé dans des parties séparées de la ville: l'Institut Royal Edward dans le Nord et l'Institut Bruchési à Maisonneuve.

L'Institut anglais ouvrira bientôt une école en plein air pour les malades tuberculeux.

Les directeurs de l'Institut n'ont obtenu que peu de changements dans le personnel du bureau. M. Ross H. McMaster remplace M. R. Lloyd Jones, le Dr J. E. Laberge entre dans le comité, le Dr V. Clouaux remplace le Dr Francis.

REUNION DE MEDICINS

Londres, Ontario, 22. — Plus de trois cents médecins de London et de l'ouest de l'Ontario ont assisté hier aux conférences faites par le docteur L. T. Barker, chef du département médical à l'Université John Hopkins.



L'IMPORTANCE DE TROIS LETTRES

CAUSERIE No 2

Il n'y a pas de lettres de l'alphabet qui puissent être d'une plus grande importance pour les marchands en détail de bottines et de souliers que les trois lettres ci-dessus: U. C. S.

Ce sont les initiales des "United Cooperative Stores".

Mais au point de vue strictement commercial, elles signifient une épargne appréciable pour chaque homme et femme de Montréal qui achète des bottines et des souliers. Elles annoncent une nouvelle méthode, meilleure et plus économique, de fournir des chaussures au public.

En autant que vous y êtes intéressé, ces lettres étrangement combinées signifient une réduction substantielle dans vos dépenses annuelles de chaussures.

Premièrement, parce que les chaussures sont meilleures.

Deuxièmement, parce que les prix sont plus bas pour de meilleures chaussures.

C'est une grande idée qui s'exprime par cette marque de fabrique U. C. S., la plus grande idée qui ait jamais été appliquée au commerce de détail des chaussures au Canada, c'est le premier pas fait au Canada vers le mouvement coopératif des vieux pays.

Les United Co-operative Stores Limited sont les introducteurs d'un moyen pratique pour empêcher l'augmentation constante du coût des chaussures.

Cela signifie pour vous, porteur ou acheteur de chaussures, une épargne marquée, visible, tangible, une réduction de 20 à 30 pour cent, grâce aux achats en grosses quantités des co-opératifs, par opposition aux achats sur une petite échelle.

Toutes les chaussures que vous achèterez aux magasins U. C. S., vous les achèterez à un pourcentage fixe de profit sur le coût de fabrication. Vous aurez le bénéfice des facilités d'achat réunies de plusieurs magasins, bien supérieures aux facilités d'un seul établissement.

Quand vous achetez à un magasin U. C. S., vous prenez le moyen le plus sûr d'avoir des chaussures au prix du manufacturier, par le système de coopération directe du fabricant à l'acheteur.

Il n'y a pas de profits additionnels, destinés à couvrir les frais d'administration des divers magasins, les salaires des voyageurs, les profits des détailliers, ou autres dépenses non déterminées.

Nous avons dès maintenant de longs baux pour quatre magasins de détail à Montréal. Avant peu nous établirons d'autres magasins U. C. S., pour votre avantage et votre profit. Dans tous ces magasins nous vendrons en détail les bottines et les chaussures, sur le principe même de l'achat collectif fait sur une vaste échelle.

Ce principe, avec votre aide efficace, réduira votre dépense annuelle de chaussures de 20 à 30 pour cent. C'est une épargne qui en vaut la peine. Cela non seulement vous procurera de bonnes chaussures à un prix plus bas que celui que vous payez, mais encore de meilleures chaussures au plus bas prix possible au-dessus du coût de fabrication.

Ce grand mouvement doit vous intéresser, comme il intéresse tout acheteur intelligent de chaussures. Vous devriez suivre attentivement nos causeries et nos démarches qui tendent à vous procurer des chaussures d'après le système idéal des coopératifs qui consiste à les acheter de votre fabrique à votre magasin de détail, en vous épargnant tous les profits additionnels que l'on fait habituellement sur vos achats.

Le pourcentage de perte dans la vente des chaussures d'après les anciennes méthodes est de 20 à 30 pour cent.

Vous aimerez à épargner ce pourcentage de perte dans vos achats de chaussures.

L'U. C. S., vous montrera comment le faire.

(A suivre demain)

United Co-operative Stores Limited

MONTREAL

La clôture de l'Exposition du Bien-être

ELLE AURA LIEU CE SOIR. — ON S'ATTEND A LA PRESENCE DU PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE ET DU MAIRE DE MONTREAL — LES ENFANTS, MEMBR ACCOMPAGNES DE LEURS PARENTS, NE SERONT PAS ADMIS.

Nous donnons ci-après le programme de ce soir. La séance commencera à 8 heures précises.

- 1.—Fanfare, Marche M. S. L., L. P. Laurendeau.
- 2.—Exercice militaire — Délégués de Montréal au concours impérial de cadets.
- 3.—Chant — Les deux Gendarmes acc. par la fanfare.
- 4.—Gymnastique — Marche et Sauts de division.
- 5.—Orchestre — Alita (Gavotte), F. H. Levey.
- 6.—Exercices militaires, 2e division.
- 7.—Fanfare — "Printemps" (Mazurka), H. Delplace.
- 8.—Gymnastique militaire. — le com. du 1er Bataillon.
- 9.—Chant — "The Maple Leaf for Ever", Acc. par la fanfare.
- 10.—Gymnastique sans appareils — 2e série, 2e division.
- 11.—Orchestre — Martha (Ouverture) Van Plotow.
- 12.—Les Mils — 2e division.
- 13.—Chant — "O Canada" Acc. par la fanfare.
- 14.—Fanfare — "Choix" (Valse), Van Luck.
- 15.—Exercices du sabre — Les officiers.
- 16.—Fanfare — "Marche patriotique", P. Laurendeau.
- 17.—"Dieu sauve le roi".

LA JOURNEE D'HIER

Les membres du comité exécutif se sont réunis hier soir afin de discuter le choix d'un endroit convenable où renfermer le matériel de l'exposition. On a décidé de choisir l'ancienne Ecole Normale, au Parc Lafontaine.

Les enfants des écoles irlandaises de la paroisse Saint-Gabriel ont donné hier après-midi, de magnifiques exercices de gymnastique. Il y eut ensuite des exercices de culture physique par les garçons sous la direction des Frères. Les enfants jouèrent aussi avec des balles minuscules.

Les fillettes ont aussi remporté un véritable triomphe. En terminant, elles

chantèrent "O Canada" et "God Save Ireland".

Les élèves du collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, dirigés par M. le professeur Scott ont donné une représentation de gymnastique suédoise. Ces enfants ne sont âgés que de six à douze ans. Le R. P. Laurin en est le supérieur. M. Scott a été vivement félicité après la représentation.

On remarqua hier soir, la présence de MM. T. H. Dandurand et Ludger Gravel qui se sont faits les parrains de l'équipe de Nancy l'an dernier.

CET APRES-MIDI

Cet après-midi, à 2 heures, Mlle Beryl Eaton, "Conférence en chinois", à 3 heures, le docteur Sainte-Marie, "Culteur intellectuel"; à 8 heures, le docteur A. Mackenzie Forbes, "La valeur du soleil et du bon air dans la prévention et le traitement des maladies".

La conférence de clôture sera donnée à 9 heures par le docteur J. F. Laberge qui traitera de "La mortalité infantile et ses causes".

Si le temps le permet, il y aura aussi des vues animées sur le Champ de Mars.

L'ŒUVRE DES INCURABLES

Dimanche soir, à 9 heures, Monsieur d'abbé Elie Auclair, de l'archevêché, donna un Manège militaire, une bien belle conférence sur l'œuvre des incurables et sur les soins tout particuliers que les Révérendes Soeurs de la Providence de l'Hôpital prodigent aux petits infirmes ou malades pour la vie.

C'était un sujet captivant. La salle aussi fit-elle bientôt comble, et l'habile et distingué causeur qu'est Monsieur l'abbé Auclair sut tenir son auditoire dans la plus vive émotion.

Les merveilles de dévouement et de charité qu'il raconte sont bien peu de choses, opérées qu'elles sont dans le silence et le secret.

M. Auclair en les révélant au public ne lui fit que du bien.

Il en fit aussi et l'avenir nous le dira, aux petits malheureux dont il a dit les souffrances et auxquels tous les cœurs généreux sauront désormais s'intéresser davantage.

L'ACADEMIE SAINTE-AGNES

Une des séances les plus intéressantes de notre exposition socio-pédagogique est certainement celle que nous ont donnée une trentaine de petites élèves de l'Académie Sainte-Agnes, dirigées par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. Cette séance a été une démonstration pratique du système décollé de l'écriture. Ce système, entièrement musculaire et tout à fait hygiénique, fait acquiescer aux élèves une écriture rapide en même temps que très lisible.

Les exercices de vélocité exécutés en mesure métronométrique étaient d'une précision et d'un ensemble parfaits. Si les petites élèves n'avaient pas autant

tenu à garder en souvenir les feuilles écrites durant cette séance, plusieurs spectateurs en auraient été satisfaits; car un grand nombre ont exprimé le désir d'emporter quelques-uns de ces travaux dont ils avaient suivi l'exécution avec si grand intérêt.

LA CONGREGATION NOTRE-DAME

A quatre heures, les élèves de la Congrégation Notre-Dame couronnaient la série de leurs séances à l'exposition par le chant de nos airs nationaux, avec accompagnement de l'orchestre Drouin. Six cents jeunes filles des académies Bourgoys, Saint-Joseph, Visitation, Sainte-Catherine, Saint-Stanislas, Jeanne LeBer, Notre-Dame des Anges occupèrent l'estrade. Elles étaient vêtues de blanc et portaient sur l'épaule la feuille d'éryable et la marguerite, double emblème de la nationalité et de la Congrégation de Notre-Dame.

L'impression produite par cette mer humaine si paisible et si calme était vraiment délicieuse; et quand ces cent mesures voix entonnèrent avec précision et mesure ces chants qui nous tiennent au cœur, quand elles chantèrent avec netteté d'articulation ces paroles dont pas une ne se perdait et qui fut vibrer en nous des sentiments si élevés et si profonds, plus d'un auditeur s'est surpris à joindre le choeur à mi-voix pour élever peu à peu à la tentation qui le poussait à chanter à pleins poumons et de toute son âme. Aussi nos petites chanteuses canadiennes-françaises ont-elles été vivement applaudies.

Marconi souffre de l'oeil gauche

La Spezia, 20. — M. G. Marconi, auquel on a enlevé l'oeil droit jeudi dernier, dans l'espoir de sauver le gauche, souffre maintenant de douleurs dans l'oeil gauche.

On a rappelé de Turin le docteur Bayardi, qui avait fait l'opération.

Le public attend anxieusement des nouvelles de l'illustre malade.

LA DEMISSION DE M. GEARY

Toronto, 22. — Le conseil de ville, dans une réunion extraordinaire tenue hier a accepté la démission du maire Geary, qui a été nommé avocat conseil de la cité. Le contrôleur Hocken a été choisi à l'unanimité pour faire l'intérim jusqu'à élections prochaines.

BATEAU-CABLE IMMOBILE

Hallfax, 22. — Le bateau-cable du "Western Union Pacific Union" qui se trouvait dans le port a subi des réparations et n'a pu reprendre la mer par suite du refus des matelots de charger à bord les câbles télégraphiques.

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien
117-119 RUE CRAIG OUEST

Fait des avances d'argent sur tous objets ou effets ayant une valeur commerciale et déposés à ses Bureaux.

Faits - Montréal CALVE
MONUMENT NATIONAL
28 OCTOBRE

La vente des billets commence mercredi, chez Layton Bros, 5505 Sainte-Catherine Ouest; Archambault, 312-314 Sainte-Catherine Est.

Direction d'Ellen G. Lawrence.

ENFANTS BLESSES

Traversant la rue Saint-Denis, devant le carré Saint-Louis, hier matin, le jeune Greenberg, âgé de 12 ans a été frappé par une automobile. Le chauffeur transporta l'enfant dans sa voiture à l'hôpital Général, où les médecins constatèrent qu'il avait une jambe cassée.

Gordon Kennefield, bébé de trois ans, a été renversé par un camion. Le bambin s'en est heureusement tiré avec seulement quelques coupures du cuir chevelu.

CONCOURS DE LABOUR

Le concours de labour de la Société d'Agriculture du comté d' Hochelaga aura lieu demain à la Pointe-aux-Trembles près de l'hôtel Nord.

ANNIVERSAIRE DE TRAFALGAR

Les vétérans des armées de terre et de mer ainsi que la société "Sons of England", ont célébré hier l'anniversaire de la bataille de Trafalgar.

ASPHYXIE PAR LE GAZ

Dominique Boievert, habitant au No 273 rue Gauthier, a été asphyxié par le gaz d'éclairage hier matin, tandis qu'il dormait dans sa chambre. On suppose qu'après avoir éteint la lumière, il laissa par mégarde le bec de gaz ouvert. Le corps a été transporté à la morgue.

GENEBREUX DON.

A la 25ème réunion annuelle du comité de l'Hôpital des Enfants Trouvés, qui a eu lieu hier, le lieutenant-colonel Jeffrey H. Burland a annoncé en son nom personnel et aux noms de ses deux soeurs, Mesdames Henry Ami et H. V. Cathorge, qu'ils donneraient \$50,000 pour l'achat d'un emplacement et l'érection d'un nouvel hôpital-si un montant égal pouvait être recueilli parmi ceux qui s'intéressent à l'oeuvre.

CHEZ LES EPIGIERS

L'assemblée régulière et mensuelle de

DANS LE PORT.

ARRIVAGES:
Asperian, Glasgow, H. et A. Allan, Ascania, Southampton, Robert Reford.

DEPARTS:
Bornu, porte mexicaines, Elder-Dampster.

NAVIRES DANS LE PORT:
Milwaukee, Caleta Bueno, T. R. McCarthy, Benin, Newcastle, Elder-Dampster.

LA VIE SPORTIVE

UNE SEULE LIGUE

La ligue de hockey de la Cité et l'Association de Montréal se sont fusionnées hier soir. — M. A. Lecours est élu président

L'assemblée annuelle de la ligue de Hockey de la Cité a eu lieu hier soir, aux salles du Cercle Saint-Jacques.

Cette réunion a été marquée par la fusion des deux ligues semi-professionnelles qui ont fait du hockey l'hiver dernier au patinoir Jubilé.

La ligue, qui réunira à l'avenir cette entente cordiale, sera composée des clubs suivants: Garnets, Hochelaga, Stars, Saint-Jacques, Champêtre et National-Indépendant. Les séries de la ligue comprendront trois parties qui seront jouées tous les

La réunion de Laurel

Laurel, Ind., 22. — Briar Path a justifié la confiance de ses promoteurs, en gagnant la première course d'hier.

Voici les résultats des six premières courses :

1ère course, 5 furlongs : 1. Briar Path, 102, Merrick, 9 à 10 2 à 5 et 1 à 4. 2. Paris Queen, 107, Small, 7 à 1, 2 à 1 et 4 à 5. 3. Ralph Lloyd, 105, Schwabig, 20 à 1, 10 à 1 et 4 à 1. Temps, 1:08.

Motressor, Captain Elliott, Miss Edith et Pandora ont aussi couru.

2ème course, steeplechase, 2 milles : 1. Prince Hampton, 141, J. Lynch, 5 à 1, 2 à 1, 4 à 5. 2. Luceau, 114, Bowyer, 11 à 5, 3 à 5. 3. Black Bridge, 136, Keating, 7 à 1, 2 à 1, 1 à 1.

Temps — 4:15 4/5.

Lizzie Flat, Shannon River et Banner ont aussi couru.

3ème course, 6 furlongs : 1. Hoffman, 120, Martin, 5 à 1, 2 à 1. 2. Rose Queen, 107, Karrick, 4 à 5, 6 à 5 et 3 à 5. 3. Cherry Seed, 106, Schuttinger, 7 à 1, 5 à 2 et 7 à 5.

Temps — 1:13 3/5.

Sidon, Ausable, Henolie, Coming Coon, Tom Massie, Jack Nunnally, Deduction et Amarat ont aussi couru.

4ème course, 1 mille : 1. Star Jasmine, 102, Byrne, 8 à 10. 2. Glass, 99 à 1 et 4 à 1. 3. Ringling, 94, Karrick, 20 à 1, 6 à 1 et 2 à 1.

Temps — 1:40.

Honey Bee, Amelia Jenks, Flamma 1, 11 à 10 et 2 à 5; 2. Sticker, et Hedge ont aussi couru.

5ème course, 1 mille 70 verges : 1. Irish Kid, 102, Tenhan, 5 à 2, et 2 à 5. 2. Puddin', 105, Karrick, 13 à 5, et 1 à 2. 3. Col. Cook, 114, McIntyre, 8 à 1, 3 à 1 et 8 à 5.

Temps — 1:45.

Muff, Cheer Up, Henry Hutchison et Lord Elam ont aussi couru.

6ème course, 1-1/16 mille : 1. Oakhurst, 109, Teahan, 6 à 5, 9 à 10 et 2 à 5. 2. Rev. 101, Hoffman, 20 à 1, 10 à 1 et 5 à 1. 3. Springmass, 107, Connolly, 12 à 1, 5 à 1 et 5 à 2.

Temps — 1:46 4/5.

Triton, Manesch, Banorella, My Gal, Naughty Lad, O'Em, et Longhand ont aussi couru.

Les Giants ont été supérieurs

Dans les parties des séries mondiales les joueurs des New-York se sont montrés supérieurs au Red Sox au bâton. Voici la moyenne des joueurs des deux équipes :

NEW-YORK GIANTS		A. B. R. H. 2B. 3B. H.R. P.C.	
Wilson, c.	1 0 1 0 0 0	1.000	
Herzog, 3b	6 12 4 1 0 0	.387	
Myers, ..	25 2 11 0 1 0	.303	
Murray, rf	31 5 10 4 1 0	.322	
McErmick	4 0 1 0 0 0	.333	
Merkle, 1b	33 5 9 2 1 0	.281	
Tesreau, p.	8 0 2 0 0 0	.375	
Devore, lf.	24 4 6 0 0 0	.250	
Joyce, 2b	33 5 8 1 0 1	.254	
Snodgrass,	33 2 2 2 0 0	.212	
Fletcher, ss	28 1 5 1 0 0	.178	
Mathewson	12 0 2 0 0 0	.166	
Shaffer, s.s.	0 0 0 0 0 0	.000	
Becker, c.f.	4 1 0 0 0 0	.000	
Leandall,	1 0 0 0 0 0	.000	
Marquard	4 0 0 0 0 0	.000	
Ames, p.	0 0 0 0 0 0	.000	
273 31 74 14 4 1 270			
BOSTON RED SOX		A. B. R. H. 2B. 3B. H.R. P.C.	
Henriksen	1 0 1 1 0 0	1.000	
Hall, p.	4 0 3 1 0 0	.750	
Engle	3 1 1 1 0 0	.333	
Hooper, r.f.	31 4 9 2 1 0	.290	
Verkes, 2b	32 3 8 0 2 0	.250	
Wood, p.	7 1 2 0 0 0	.286	
Speaker, cf.	30 4 9 1 2 0	.300	
Lewis, lf.	32 3 5 3 0 0	.178	
Stahl, 1b	32 3 9 2 0 0	.281	
Gardner, 3b	28 4 6 2 1 1	.215	
Carrigan, c.	7 0 0 0 0 0	.000	
Collins, n.	5 0 0 0 0 0	.000	
Bedient, p.	6 0 0 0 0 0	.000	
O'Brien, p.	4 0 0 0 0 0	.000	
Ball	1 0 0 0 0 0	.000	
Wagner, ss.	30 1 5 1 0 0	.166	
273 25 61 14 6 1 224			

Zimmerman et Cobb en tête des frappeurs

CES DEUX ROIS DU BATON SE SONT CLASSES PREMIERS DANS LEUR LIGUE RESPECTIVE. NAPOLEON LAJOIE OCCUPE LE QUATRIEME RANG DANS LA LIGUE AMERICAINE.

Trus Cobb, du Detroit Américain, et Heime Zimmerman, du Chicago National, ont remporté, pour le jeu au bâton, le championnat de leur ligue respective.

Dans la ligue Américaine, Joe Jackson, du Cleveland, est au deuxième rang et Tris Speaker, du Boston, au troisième. Le franco-américain Napoleon Lajoie, coéquipier de Jackson est quatrième. Puis, viennent Baker, Collins et Melnis, des Athlétiques.

Dans la ligue Nationale, Snowden, du Boston, s'est approché du deuxième rang, et Myers, du New-York, le troisième. Evers, du Chicago, a obtenu le quatrième et Wagner, du Pittsburg, le cinquième.

LIGUE AMERICAINE		LIGUE NATIONALE	
Cobb, Detroit	394	Zimmerman, Chicago	369
Jackson, Cleveland	394	Sweeney, Boston	344
Speaker, Boston	389	Moyers, New-York	333
Borton, Chicago	374	Kinsley, Chicago	329
Lajoie, New-York	365	Evers, Chicago	329
Lajoie, Cleveland	362	Wagner, Pittsburg	327
Baker, Philadelphia	359	Kelly, Boston	325
Wright, Chicago	354	Hendrix, Pittsburg	322
Veagh, Detroit	324	Reynolds, Boston	321
Cress, New-York	322	Marsant, Cincinnati	318
Melnis, Philadelphia	321	Doyle, New-York	316
Walter, New-York	323	Pastert, Philadelphia	313
Williams, Washington	323	Dauber, Brooklyn	312
Stahl, Boston	318	Wheat, Brooklyn	308
L. Gardner, Boston	317	Cambler, Boston	306
E. Murphy, Philadelphia	317	Hyatt, Pittsburg	303
Gandill, Washington	313	Kerley, New-York	299
Easterly, Chicago	311	Cotter, Chicago	298
Bris, Saint-Louis	309	Wilson, Pittsburg	298
Henriksen, Boston	309		
Pape, Boston	308		
Turner, Cleveland	307		
Laporte, Washington	306		
Chapman, Cleveland	305		
Milan, Washington	304		
D. Murphy, Philadelphia	302		
Stahl, Boston	301		
Griggs, Cleveland	301		
Krug, Boston	300		

Saint-Louis vs Jack Hermann

Les amateurs qui se rendront au théâtre Liberty, ce soir, seront témoins d'une lutte très étonnante. Le nom d'Armand Saint-Louis seul suffit pour assurer une rencontre qui vaille la peine d'être vue. Notre excellent petit lutteur se mesurera avec le professeur A. B. Hermann, pour un enjeu de \$50.

En plus, le vainqueur recevra toutes les recettes car le géant Harold a mis gratuitement son théâtre à la disposition des lutteurs.

Saint-Louis fera des efforts surhumains pour triompher de son adversaire, car s'il sort vainqueur, il lancera un défi à J. B. Paradis.

C'est donc dire que notre jeune champion livrera un rude combat à Hermann et nous ne saurions trop encourager les amateurs de bonne lutte se rendant en grand nombre au théâtre Liberty, ce soir.

A. A. A. Arlington

Un groupe d'amateurs de la partie Est, désireux de former des athlètes et propager l'effort du sport, viennent de former une nouvelle association qui portera le nom de "Association Athlétique Amateur Arlington".

Cette association a l'intention de s'adonner au hockey et à la raquette et les membres auront aussi l'avantage de se développer en faisant des exercices avec les haltères, la lutte et la boxe.

Tous les amateurs désireux de s'associer avec ces jeunes gens sont priés de s'adresser au No 603 rue Dorion, pour plus amples informations.

Les élections de cette nouvelle association ont donné le résultat suivant :

M. Alfred Asselin, président honoraire.

M. Ernest Morin, président.

M. Horace Dubois, vice-président.

M. Aldéric Courtois, secrétaire-trésorier.

M. Raoul Chabmond, gérant.

Un beau succès

LES ELEVES DU PROFESSEUR HENRI SCOTT ONT LAIT DES EXERCICES DE TOUTE BEAUTE AU MANEGE MILITAIRE HIER SOIR.

La démonstration gymnastique donnée par les élèves du professeur Scott, sous la direction des Révérends Pères Sainte-Croix, à l'Exposition du Brasseur de l'Enfance, au manège militaire, a obtenu un magnifique succès.

Les religieux de Sainte-Croix ont démontré à tous que la culture physique est aussi en honneur à leur pensionnat des "tout petits" qu'à leur institution de Saint-Laurent. Les 150 élèves qui ont évolué sous la direction du professeur Scott ont fait des exercices libres de toute beauté, et le public ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

Les élèves de l'école Saint-Basile, dirigée par les Sœurs Grises, ont aussi reçu leur part d'appréciation pour les danses gracieuses et les parades excellentes qu'ils ont faites. Nos institutions canadiennes-françaises se sentent affirmées depuis l'ouverture de cette exposition. C'est un signe qui nous donne l'idée que nous avons préché si souvent dans notre journal, ami de tous les sports, est en train de faire son chemin pour le plus grand bien de nos enfants. Espérons que nos succès de l'an prochain seront encore plus probants.

Les Quilles

Samedi dernier avait lieu un concours de trois parties entre les clubs "Eagle Sign Co" et "Den's Adv's Signs", dont le résultat suit :

EAGLE SIGN CO.

John E. Ledoux, .. 162 143 148-453

Geo. E. Dumais, .. 136 116 132-284

Jos. Beaudet, .. 96 98 131-325

Art. Brouillet, .. 87 87 94-268

Eucide Caron, .. 120 71 102-293

Total .. 1,723

DENIS ADV'S SIGNS.

Jos. Fortin, .. 78 88 105-271

Odilon Allaire, .. 133 121 107-361

Jos. Turcotte, .. 124 103 103-330

Wilfrid Deveau, .. 109 123 88-311

Adolphe Savard, .. 158 91 170-419

Total .. 1,692

Majorité pour la Eagle Sign Co.

Ceci est le commencement d'une série de parties qui seront jouées. Nos conseillers, aux Lettres de Montréal, se sont organisés, et dans chaque atelier il y a un entraîneur qui pourra s'entraîner avec les autres afin de se rencontrer régulièrement. Le capitaine de la "Eagle Sign Co" est M. Geo. E. Dumais, celui de la "Den's Adv's Signs" est M. Odilon Allaire.

Samedi prochain à 2-30 p.m. les deux équipes se rencontreront au Club Buffet, rue Saint-Catherine. Les départs devant être envoyés 3 jours avant la date de la partie.

Le Pensionnat Saint-Laurent est vaincu

La "Maison Saint-Joseph" a de nouveau vaincu le Pensionnat Saint-Laurent pour le jour d'actions de Grâce. Les joueurs étaient les suivants : J. L. Bussière, J. G. Gras, J. Thibault, Grégoire, R. N. Boissieu, A. Guibault, C. Roëse Lavardière, Eug. Lanther, Gauthier.

Nous devons tout particulièrement féliciter M. Gignac, qui s'est montré fait distingué comme lanceur, ainsi que M. Charles Roëse qui a joué au champ et au bâton à merveille.

Nous devons aussi remercier l'arbitre qui nous a donné pleine et entière satisfaction.

Taux réduits par l'I. C. R. POUR LE JOUR D'ACTION DE GRACES.

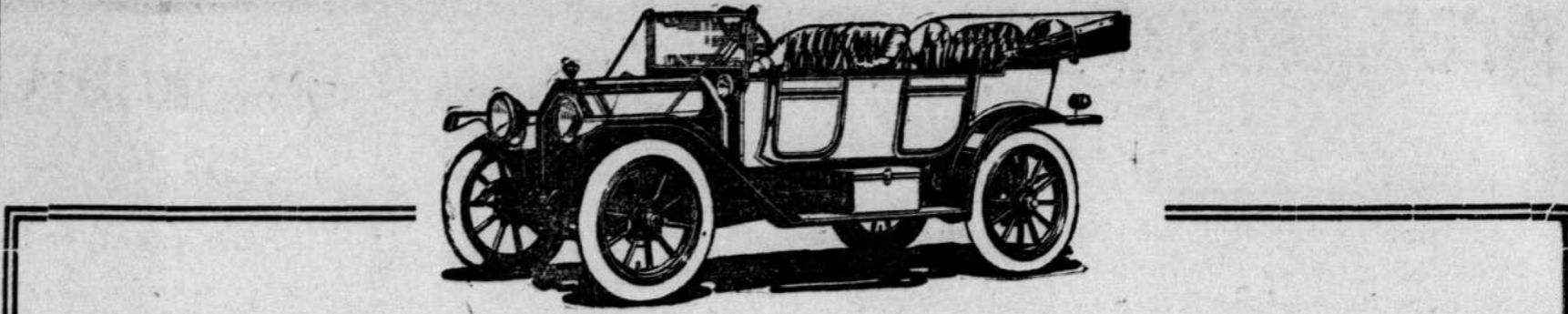
Les taux de congé habituels seront en vigueur sur le chemin de fer Intercolonial pour le jour d'Action de Grâce. Des billets d'excursion aller et retour au taux d'un passage simple en première classe seront émis les 25, 26, 27 et 28 octobre entre toutes les stations sur le chemin de fer et aux endroits situés sur les embranchements, bons pour retour le 30 octobre.

McLean et Schmidt

New-York, 22. — Deux nouveaux pugilistes se sont mis en lumière comme les deux nouveaux hommes sur lesquels les blancs vont espérer reconquérir le championnat du monde sur les noirs dans la personne de Jack Johnson. Depuis longtemps McLean ne naissait d'entrer dans l'arène du pugilat, mais ce fut que dernièrement qu'il accompli son dessein. Il est reconnu pour les "Cin'atti Red". Il a 6 pieds et 5 pouces de taille et pèse 225 livres. Schmidt est reconnu pour les Providence, il a 5 pieds et 11 pouces. Il pèse 195 livres.

Ce soir à l'Université Laval

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Université Laval le concert-conférence de M. Emile Deniau. S'il faut en juger par la vente des billets, la salle des promotions sera trop petite pour contenir la foule. Le programme de M. Deniau est très joli et nul doute que le charmant chanteur français remportera un très grand succès.



HUIT nouvelles améliorations dans la Russell "30" 1913 en font le type de voiture à moteur parfait, idéal. Aucune autre voiture n'a ces améliorations pour la simple raison qu'aucun autre établissement au Canada n'a l'outillage voulu pour les construire.

La Russell "30" pour 1913 seule contient TOUTES les améliorations et les perfectionnements connus qui donnent le plus grand confort et assurent la simplicité de la manoeuvre.

C'est la meilleure—l'idéale voiture canadienne.

Si cela vous intéresse, écrivez à notre agent local le plus près de chez-vous pour brochure explicative.

PRIX AVEC ACCESSOIRES COMPLETS

Russell "30" Modèle "R" 1913 de tourisme \$2500

Russell "30" Modèle "R" 1913 sept passagers \$2600

Russell "30" Modèle "R" 1913 torpille de course \$2550

TOUS CES PRIX F. O. B. DE L'ATELIER.

Voici, brièvement, quelles sont les huit nouvelles améliorations :

- 1.—Absence de toutes parties mobiles sur le corps de la voiture, ce qui donne la gracieuse continuité de lignes sur toute la longueur du véhicule.
- 2.—Nouveau démarreur automatique, mû par l'électricité. Tournez le commutateur, et vous êtes prêt à partir.
- 3.—Eclairage électrique produit par le courant engendré par la dynamo de la voiture. Pressez un bouton et vous éclairez.
- 4.—Boues de 36 pouces et pneus de 4 pouces, une combinaison qui absorbe tous les chocs et use le moins les pneus.
- 5.—Jantes détachables qui épargnent les réparations sur la route.
- 6.—Une jante de réserve avec chaque voiture.
- 7.—Pompe à air froid pour le moteur, mue par le pouvoir de la voiture.
- 8.—Vélocimètre éclairé à l'électricité et cadran dans chaque voiture.

AUSSI FABRICANTS DE LA CELEBRE VOITURE RUSSELL-KNIGHT

RUSSELL MOTOR CAR Company Limited. 5 AVENUE DU PARC, MONTREAL

BUREAU CHEF ET ATELIERS : TORONTO OUBST, ONT.

SUCCURSALES A—Toronto Montréal Hamilton Winnipeg Calgary Vancouver Melbourne Aust.

ROCHET - SCHNEIDER

Automobiles

LYON, PARIS, LONDRES, MONTREAL.

782 rue Sainte-Catherine Ouest - Montréal

Dans le monde du hockey

Le président du club Wanderer a l'intention d'avoir lieu excellente équipe l'hiver prochain.

Harry Hyland est arrivé à Montréal et il est probable qu'il jouera pour ce club.

Hyland recevait un salaire de \$1,200 pour jouer dans l'Ouest l'hiver dernier mais comme le Wanderer lui a offert un salaire plus élevé, il est fort possible que ce joueur accepte les offres du président Lichtenhein.

Le président Lichtenhein et Riley Henon semblent avoir enterré la hache de guerre car lorsqu'on appela cette cause en Cour Supérieure, hier, on annonça que le différend avait été réglé hors de cour.

DANS LE Monde Ouvrier

LES TYPOS RECONNAISSANTS

Un projet vient d'être mis à l'étude, au bureau exécutif de l'Union Internationale Typographique, qui excite, parmi les membres, un très vif intérêt: c'est celui d'élever un monument au fondateur de l'Union typographique.

Cette question a été soumise à la dernière convention à Cleveland. Tous les délégués ont paru d'accord qu'il était convenable et digne pour l'Union typographique, de témoigner ainsi sa reconnaissance à ses fondateurs.

Mais quelle sorte de monument pourrait-on ériger? Ou devrait-il se dresser? Autant de questions qui parurent nécessiter une étude sérieuse et réfléchie: c'est pourquoi on la soumit au comité exécutif avec mission de faire rapport à la prochaine convention. Mais, d'après les rumeurs, on pense que ce monument s'élevera à Colorado Spring, où l'Union typographique possède déjà une immense propriété, contenant un hôpital, un refuge, une école, où elle se dispose à établir une école pour les enfants de ses ouvriers charbonniers.

L'Union des employés civiques de Montréal (qu'il ne faut pas confondre avec l'Union de secours mutuels des employés de Montréal) a reçu, ce matin, une lettre de M. Joseph Larose, président.

Les orateurs suivants ont pris la parole: MM. Jos. Larivière, D. Laonde, A. Dansereau, D. Lafleur, J. Larose, A. Trempe, O. Piquette, J. Pelletier, et J. A. Guérin, agent d'affaires.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de réitérer auprès du bureau des commissaires et du conseil de ville, sa demande d'une augmentation de salaire, pour les journalistes. Quelques membres ont proposé de demander \$25 par jour, au lieu de \$20. Mais cette proposition fut rejetée, sur les observations d'un grand nombre qui prétendaient "qu'il ne faut pas tirer trop fort sur la corde, si l'on ne veut pas s'exposer à ce qu'elle casse".

L'agent d'affaires M. J. A. Guérin présenta, ensuite, un rapport sur l'administration de la caisse de secours qui est établie dans cette union.

Cette caisse paie des bénéfices mortuaires et des secours en maladie: \$100 à la mort des membres; \$6 par semaine en cas de maladie, pendant 12 semaines, par année. L'agent d'affaires donne, sur le fonctionnement de cette caisse, un grand nombre de détails, que l'on pourra connaître en s'adressant à sa résidence, 561, rue Beaudry.

Cette union a décidé de poursuivre, avec la plus grande activité, sa campagne de propagande à travers toute la ville. Des assemblées publiques seront tenues, et chaque mois, dans chaque quartier, on donnera une soirée de concert et amusements divers.

Dimanche prochain, l'assemblée aura lieu dans la partie nord, à la salle Saint-Joseph, 655 Mont-Royal, et, dans le cours de la semaine, à la Pointe Saint-Charles, dans la salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

Mariage Séguin-Nantel

Mlle Germaine Nantel, fille de M. W. B. Nantel, ministre du Revenu de l'In-terieur, et de Mme Nantel, a épousé ce matin, M. C. Séguin, avocat d'Ontario, fils de M. F. O. Séguin, employé au Ministère des Postes.

Le mariage a eu lieu à Saint-Jérôme, M. le curé A. Gauthier, de Saint-Faustin, oncle de la mariée, a donné la bénédiction. Il y eut saint par M. M. de Villeneuve, de Saint-Jacques, et M. J. Fortier, de Sainte-Scholastique, ainsi qu'un solo de violon par M. T. Arbour de Ste-Thérèse.

La mariée était accompagnée par son père et M. F. O. Séguin servait de témoin à son fils.

Après le mariage, il y eut dîner chez l'hon. W. B. Nantel. Les nouveaux mariés sont partis pour voyage à 9:45 a.m. pour Atlantic City et New-York.

Parmi les parents et amis éloignés présents on remarquait M. et Mme F. O. Séguin, d'Ontario, M. et Mme A. Orsali, de Montréal, Dr et Mme E. Gauthier, de Sainte-Julienne, M. J. B. T. Caron de Montréal, N.B., le capitaine H. Verret et M. A. Parent, d'Ontario, M. H. A. Foster et C. A. Thomson, de Toronto.

Parmi les parents et amis présents on remarquait M. et Mme F. O. Séguin, de Montréal, et un châteaillon en cuir gris suède, de M. et Mme R. L. Borden.

ALLEMAND EXTRADE

Toronto, 21. — Le juge Winchester a, aujourd'hui, permis l'extradition du jeune allemand Hans Boess, accusé, en son pays, d'avoir forcé 132 chèques, le tout se montant à \$12,500. Un emprisonnement de 15 jours, qui précédera son extradition, donnera l'avantage à Boess de prendre des procédures d'habes corpus.

Des remerciements furent votés au délégué pour son beau travail.

ON MANQUE DE WAGONS DE TRANSPORT

Rosthern, Sask., 21. — Les cours du C. N. à Rosthern sont actuellement encombrés de chars chargés, venant du nord, à destination du sud; en conséquence, les chars désignés pour recevoir du blé, ne restent pas assez longtemps sur place pour pouvoir être chargés.

Cette situation devient très sérieuse. Hier, il restait sur les voies soixante-sept commandes non exécutées.

Il arrive peu de chars et les cours sont encombrés de marchandises.

RESERVISTE DE L'ARMEE DISPARU

Toronto, 21. — La police cherche à éclaircir la mystérieuse disparition de H. E. Miller, un réserviste de l'armée anglaise, qui vient visiter le Canada au mois de juillet dernier.

L'inspecteur des détectives, George Kennedy, a reçu, ce matin, une lettre du lieutenant-colonel Williams, dans laquelle celui-ci lui demande de l'assister.

MARCONI SOUFFRE BEAUCOUP

Spina, Italie, 21. — Guglielmo Marconi, le célèbre inventeur, qui a subi l'ablation de l'oeil droit, a passé une mauvaise nuit. Il souffre horriblement et est très fébrile.

Le professeur Bayardi, qui a assisté à l'opération, a été appelé en toute hâte après des signaux Marconi.

On redoute une complication qui pourrait lui faire perdre l'oeil gauche.

UN TYPHON DESASTREUX

Manille, 21. — Le typhon qui a balayé les îles Philippines le 16 octobre a causé la mort de plus d'un millier de personnes, quatre Américains sont au nombre des victimes.

Le côté Tayabas a coulé au large d'Escalante. Les cadavres de quinze Philippines et Espagnols ont été rejetés au rivage.

Le typhon a pratiquement détruit les villes de Bogo, Danao, Toledo, Maasin et Escalante.

NOUVEAU CHEF BIBLIOTHECAIRE

Toronto, 22. — W. George Eakins, pendant vingt-cinq ans bibliothécaire à la bibliothèque centrale à Osgood Hall a été nommé bibliothécaire en chef et inspecteur et censeur des 29 bibliothèques d'Ontario.

LE PRESIDENT TAFT LES GRACIE

Washington, 22. — Comme récompense pour avoir fourni au gouvernement des informations au sujet de l'entrée en contrebande des Chinois aux Etats-Unis, le président Taft a gracié Louis Stoneberg et A. A. Ouselette, deux Canadiens, condamnés à 14 mois de prison pour avoir fait entrer aux Etats-Unis des travailleurs chinois sans acquiescer les droits.

UNE GROSSE TRANSACTION

Toronto, 22. — L'édifice appartenant à la Colonial Investment and Loan Building a été vendu à la "Canadian Realty Co" de Montréal à raison de \$6,000 le pied. Le prix avant d'être payé comptant on retrancha \$25,000 d'escompte et le montant versé s'éleva à \$349,750.

APPELS EN COUR SUPREME

Ottawa, 22. — La cour suprême a entendu hier les appels dans l'affaire de Pickles vs la "China Mutual Insurance Co. et de Smith contre la même compagnie. Les appelants soutiennent que cette compagnie ayant fait cesser d'être ses biens ils n'étaient pas obligés de payer les billets promissaires qu'ils ont donné pour garantir le payement de leurs primes d'assurance. La cour a mis l'affaire en délibéré.

LES NAVIRES ATTENDENT

Port William, 22. — Vingt-deux navires, capables de transporter trois millions de boisseaux de blé attendent leur tour aux écluses pour prendre leur cargaison. On espère que les chargements pourront se faire rapidement et qu'on évitera l'encombrement.

LE CONGRES DES FERMERS

Lethbridge, Alberta, 22. — Le lieutenant-gouverneur Boulton, a ouvert aujourd'hui officiellement le congrès des fermiers et a exprimé les regrets du gouverneur général, Lord Altesse Royale le Duc de Connaught de ne pouvoir assister à l'ouverture du congrès.

VOLEURS DE GRAND CHEMIN CONDAMNES

North Bay, Ontario, 22. — Deux anciens forçats, John Bergin, et H. Blanchard ont été condamnés à 5 ans de pénitencier pour vol de grand chemin.

Leur victime fut un vieux Suédois qu'ils entraînaient dans un coin isolé de la Cour du Pacifique Canadian à Sudbury.

IL SUBIRA SON PROCES

Toronto, 22. — Les grands jurés ont envoyé devant la cour d'assises Arthur A. Ellis accusé du meurtre de son beau-frère D. Porter. Le procès commencera aujourd'hui.

DANGEREUSE OPERATION

Toronto, 22. — Rex Croardell agent général de publicité pour le Canadian X-ray, a subi une dangereuse opération intestinale. Les médecins espèrent qu'aucune complication ne surviendra et que le malade sera bientôt rétabli.

NOUVELLES MUNICIPALES

Le tunnel du C. N. R.

A la rue Cathcart, la profondeur pourra n'être que de quinze pieds au lieu des vingt-cinq pieds exigés par l'ordonnance générale.

Le conseil municipal a adopté un règlement concernant le tunnel du Canadian Northern sous l'avenue du collège McGill et la rue Cathcart, pour parer à certaines difficultés qu'ont révélées les sondages.

1.—La "Canadian Northern Montreal Tunnel and Terminal Company Limited" est autorisée à réédifier, lors de la construction de son tunnel, au-dessous du Mont-Royal, l'espace en-dehors de la rue et le toit du tunnel de 25 à 15 pieds à partir de la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Cathcart.

2.—L'exhaussement du toit du tunnel commencera à la rue Sainte-Catherine, où il devra avoir un espace de 25 pieds, avec réduction graduelle jusqu'à la rue Cathcart, où il devra avoir un espace de pas moins de 15 pieds entre le toit du tunnel et la surface de la rue.

3.—La compagnie sera seule responsable de tous les dommages ou réclamations légitimes de quelque nature que ce soit qui résulteraient légitimement ou qui l'on présenterait légitimement avoir résulté de l'exercice du privilège accordé par les présentes et que la Cité pourra être appelée à payer, et dans le cas où une poursuite serait intentée contre la Cité ou qu'une réclamation lui serait faite à raison de l'exercice du privilège par les présentes accordé par la Cité, la Compagnie s'engage et s'oblige à garantir la Cité, à la tenir indemne et à la protéger pleinement contre toute telle poursuite ou réclamation et à l'indemniser complètement de toute telle poursuite, réclamation ou jugement, et elle sera tenue et obligée de ce faire.

4.—Le privilège accordé par les présentes s'applique seulement à cette partie de l'avenue du Collège McGill qui part du point où la ligne de la rue Sainte-Catherine, du côté sud, coupe l'avenue du Collège McGill et y compris la rue Cathcart, et la Compagnie ne devra pas s'en prévaloir pour creuser à un autre endroit quel que long de la ligne du tunnel projeté à moins de 25 pieds de la surface d'aucune rue, square ou parc, sans en avoir obtenu la permission de la Cité comme dans le cas présent.

5.—Le présent règlement sera nul et de nul effet "inso facto" et ne confèrera aucun droit quelconque à la dite Compagnie, à moins que cette dernière ne s'engage à remplir toutes les obligations et conditions qui sont imposées par les présentes et qui seront incorporées dans un acte notarié, qui devra être signé par les parties "in variis", dans les deux mois à partir de la date où ledit acte aura été soumis à la Compagnie pour qu'elle y appose son seing.

Règlement de la circulation

A partir de jeudi, les agents de police postés aux intersections des rues auront la direction de la circulation des piétons et des voitures de toute espèce. On ne pourra traverser les rues dans un sens ou dans l'autre que sur le signe qu'ils feront.

Le conducteur de la première voiture arrêtée devra lever la main pour indiquer à celui qui le suivra et qui passera le signal aux autres.

La délégation municipale

Elle se composera de la commission de législation, du secrétaire-général et de l'avocat en chef. Les objections de l'échevin Martin.

La délégation que le conseil municipal enverra à Québec se composera, en principe, de la commission de législation, du secrétaire-général de la Ville et de l'avocat en chef qui pourra s'adjoindre un ou deux de ses collègues. En fait, le conseil pourra, ainsi que l'a déclaré l'échevin L.-A. Lapointe, lui adjoindre les échevins dont les intérêts de quartier seront en jeu. Mais la délégation a des instructions précises de s'opposer à tout bill et tout amendement qui n'aura pas été accepté par le conseil.

L'échevin Martin a dû se faire lire trois ou quatre fois le rapport de la commission de législation pour comprendre que la délégation comprendrait les membres de la commission. Le rapport recommandant de prier M. le docteur Lanctôt, conseiller législatif, et Clément Robillard, député, d'être les parrains du bill de Montréal, l'échevin Martin s'est opposé au choix de M. Lanctôt, qui dit-il, reçoit \$1,000 par année pour veiller à notre législation, quand il est déjà payé par la province pour s'occuper de tous les projets de loi. Il faut que le maire, l'échevin L.-A. Lapointe et l'échevin Larivière lui expliquassent que le M. Lanctôt qui est assistant du procureur-général n'est pas le Dr. Lanctôt qui est conseiller législatif et médecin de la Ville pour les quartiers Saint-Henri et Sainte-Genève aux appointements de \$1,200 par année. Puis le commissaire Lachapelle lui expliqua à son tour que le docteur Lanctôt était devenu fonctionnaire municipal avec l'annexion de Saint-Henri, qu'il a un bureau où il fait tous les jours l'ouvrage de la Ville et qu'en fin il est malade et que les commissaires lui ont permis d'aller en Europe pour consulter un spécialiste.

L'échevin Martin a paru se contenter de ces explications, mais il n'a pas voulu approuver le rapport que ses collègues ont adopté. A l'échevin Ménard qui demandait de l'amendement au maire le droit d'ajouter à la délégation, l'échevin Larivière a répondu que le maire a toujours le droit de faire des exceptions pour les cas particuliers.

Les boulevards de l'aqueduc

La discussion est remise à demain après-midi. — La censure des cinématographes.

Le conseil s'est ajourné à demain pour discuter la question des boulevards de l'aqueduc et celle du tunnel de l'avenue du Parc. La séance de lundi prochain a été remise à mardi, à cause du Jour d'Actions de Grâces; on y discutera un rapport préparé hier et renvoyé à huitaine, lequel recommande de paver en bitumine les rues Peel, Drummond et McGregor. Le conseil a adopté le rapport de la commission de législation recommandant l'institution d'un bureau de censure des cinématographes par le gouvernement de la province.

On a adopté les rapports suivants: Acheter trois automobiles Abbott Detroit, au prix de \$2,000 chacune, pour les contremaîtres du département de la voirie;

Voter \$32,070.50 pour changer la station de pompes pour l'égoût du Bassin Elgin;

Opérer le virement d'une somme de \$200 pour permettre à l'inspecteur des Bâtiments d'assister à la convention de la "American Society of Municipal Improvements";

Voter \$3,000 pour retenir les services d'un expert qui représentera la ville dans l'enquête de la Commission des Utilités Publiques sur les tramways de Montréal;

Voter \$5,500 pour la construction d'un égoût dans le prolongement du Boulevard Saint-Laurent;

Voter \$1,600 pour la pose de tuyaux à l'eau dans le prolongement du Boulevard Saint-Laurent.

Il n'a pas de chance

L'échevin McBride veut réformer le Conseil Municipal de Westmount, mais trois motions qu'il fait tombent à plat.

L'échevin McBride a fait trois tentatives au conseil de Westmount pour modifier l'administration municipale de la Ville, mais n'a pas réussi à en faire adopter une seule. Il a d'abord proposé que les séances du conseil-général fussent publiques, puis que la Ville ne pût pas acheter quoi que ce soit de compagnies dans lesquelles un échevin aurait des actions de \$10,000 ou plus, et troisième-ment que la Ville soit administrée par une commission de trois membres, avec le maire dont le traitement serait de \$7,500, comme président.

Pour sa première motion, l'échevin McBride n'a pas pu trouver de seconds. L'échevin Jones a secondé la deuxième motion, pour en permettre la discussion, mais M. McBride a été le seul à voter pour son projet.

Enfin la troisième proposition a eu le même sort que la première, le maire faisant remarquer qu'il serait ridicule de demander cette réduction du nombre des échevins à trois, quand on lui demande déjà de le réduire à cinq.

Les ruelles

L'échevin Poissant a prié, hier, les Commissaires de bien vouloir informer le Conseil, s'il ne serait pas dans l'intérêt de la Ville, de n'accepter aucune rue à l'avenir, à moins que les lots ayant front sur cette rue ne soient bornés par une ruelle en arrière et s'il ne serait pas opportun d'empêcher que l'on divise les lots à bâtir sans que la place d'une ruelle soit laissée derrière ces lots.

Riley Hern vs Samuel Lichtenhein

On plaidera probablement aujourd'hui, si les parties ne s'entendent pas, la cause de Riley Hern contre M. Lichtenhein, géant du club de hockey le Handerer.

Hern réclame \$10,000 de Lichtenhein. Hern s'était engagé au service du géant des Wanderers pour jouer sur l'équipe Or, au cours de la dernière saison. Hern n'a pas joué une seule partie. Il n'a donc pas droit au salaire qu'il exige, déclare Lichtenhein.

Hern, d'un autre côté, affirme que s'il n'a pas joué à la première partie, c'est qu'il était malade. Quand il consenta au cours de la saison qu'on ne lui demandât pas de jouer, il demanda la résiliation de son contrat, ce qui lui fut refusé. En conséquence, il demeurera membre de l'équipe et croyait avoir droit à son salaire à la fin de l'hiver. Au lieu de cela, il prétend que Lichtenhein l'aurait malmené dans un journal.

C'est sur l'avis de M. Emmet Quinn que Riley Hern a pris des procédures contre Lichtenhein.

Grandes représentations à l'Arena

L'ORATORIO "ELIE" DE MENDELSSOHN, MIS EN OPERA.

La compagnie de Grand Opéra "Maestri" a été organisée spécialement en vue de représenter le fameux oratorio "Elie" de Mendelssohn. L'œuvre est présentée beaucoup à la scène et nul doute que la troupe qui l'interprétera à l'Arena, le 1er et le 2 novembre prochain, remportera un très grand succès.

L'histoire d'"Elie", traduite par M. de Wagstaffe, est la reproduction fidèle de l'original.

La scène principale du premier acte représente Elie vivant en ermite près de Cherith Brook. On y voit, comme dans "Lohengrin", des esprits lui porter secours.

Le second acte s'ouvre avec le défi d'Elie aux prêtres de Baal et la comparaison du prophète devant Jéshabé.

Le troisième acte, celui du désert, est une merveille. Il se termine par l'admirable tableau d'Elie montant au ciel sur un char de feu.

Du succès de la représentation dépend la fondation à Montréal d'un hôpital pour les enfants pauvres.

Mme Ellen G. Lawrence est l'impressario de cette grande manifestation d'art mise au service de la charité.

De retour

M. et Mme Alex. M. Clerk, et leur famille, sont de retour de Beloit où ils ont passé l'été. M. Clerk reprendra ses leçons de chant au No 1321 rue Saint-Hubert.

DANS le DOMAINE des INDUSTRIES de LUXE

LA FRANCE occupe la première place. Cette suprématie est reconnue dans le monde entier. La coupe, la façon, l'élégance des GANTS PERRIN dénotent leur origine FRANCAISE, expliquent leur vogue mondiale.



C'est cette vogue immense que a tenté les imitateurs. Protégez-vous contre les imitations en voyant si la marque des Véritables Gants Perrin se trouve sur les gants qui vous sont offerts.

Incendie de \$40,000 à Truro

TOUT UN PATE D'EDIFICES COMMERCIAUX EST REDUIT EN CENDRES HIER SOIR. Truro, N.E., 21. — Un incendie a éclaté à Truro, ce soir, détruisant l'édifice McKay et causant pour \$40,000 de dommages. Une lampe en faisant explosion en a été l'origine. Les flammes éclatèrent soudain et la brigade eut fort à faire jusqu'à 11 heures pour les éteindre. Ceux qui ont subi des dommages sont: Le bloc McKay, \$14,000; Madame Lunn, \$5,000; E. G. Moxon, \$4,000; Rogers, \$1,500; Pithovitch, \$2,500; Spangle, \$2,250 et beaucoup d'autres.

Le service de l'Express Ocean Limited sera continué

LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL MAINTIENDRA LE SERVICE ACTUEL DES TRAINS JUSQU'À LA FIN DE L'ANNEE.

Moncton, N.B., 18 oct. — Il a été décidé que l'Express Ocean Limited sur le chemin de fer Intercolonial continuera à circuler comme train quotidien entre Montréal et Halifax, et qu'il n'y aura pas de changement général d'horaire comme d'habitude en octobre. L'encouragement accordé par le public voyageur à l'Express Ocean Limited a été la cause de cette décision, car depuis les mois d'été, la foule des voyageurs a augmenté au lieu de diminuer. L'Express Maritime continuera aussi son service comme d'habitude, partant de Montréal tous les jours excepté le samedi pour tous les endroits à l'est de Campbellton et tous les jours pour les endroits entre Montréal et Campbellton. Il n'y a pas encore de changements annoncés qui affectent les trains locaux.

Mort d'un vieux fonctionnaire

M. Ignout J. Flynn, qui fut, pendant plus de trente ans, secrétaire du bureau municipal d'hygiène, a succombé samedi, à l'hôpital des incurables, à une longue et douloureuse maladie. Les obsèques ont eu lieu ce matin.

Un sécheur de pommes détruit par le feu

Lucknow, Ont., 21. — L'évaporateur de pommes de John Joynt a été brûlé entièrement, ce soir. Le feu s'est déclaré rapidement et est devenu incontrôlable. M. Joynt fait une perte de \$8,000, et n'a pas d'assurance.

LES BONNES ROUTES

Toronto, 22. — W. A. McLean, ingénieur provincial des ponts et chaussées a fait dans un rapport un grand éloge du progrès accompli dans la construction des bonnes routes dans l'Ontario. Cette saison, 300 milles de routes ont déjà été construits et le temps est favorable, cent autres milles seront encore construits avant l'hiver.

VENTE A L'ENCHERE

Matériaux de Démolition, Pierre, Brique, Bois, Etc. Sur les lieux, à la date et à l'heure ci-dessus mentionnées, seront vendus à l'enchère les matériaux de démolition des bâtiments suivants: 1.—Bâtiment situé sur le lot du cadastre No 1017 et portant le numéro civique 56 rue Drummond, quartier Saint-Antoine; 2.—Bâtiment situé sur le lot du cadastre No 1018, et portant le numéro civique 68 rue Drummond, quartier Saint-Antoine; 3.—L'acquéreur devra démolir les bâtiments ci-dessus et enlever tous les débris à ses propres frais.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné que la COMMUNAUTE DES SOEURS DE LA CHARITE DE L'HOPITAL GENERAL DE MONTREAL (communément appelée "SOEURS GRISES"), corps politique et incorporé ayant son principal établissement en la cité et le district de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour demander qu'une loi soit passée à l'effet d'autoriser la dite Communauté à vendre en bloc ou par lots séparés, ensemble ou en différents temps, l'immeuble suivant, savoir: "Tout le terrain compris dans les limites suivantes: — Borné en front, vers le Nord-Est par la rue Cathcart; en arrière, vers le sud-ouest, par les lots 725 et 726 du cadastre du quartier Saint-Antoine; d'un côté, vers le Nord-Ouest, par la rue Saint-Antoine, et de l'autre côté, vers le sud-est, par la rue Saint-Jacques; et contenant cinquante-neuf mille quatre cent soixante et onze pieds carrés (30471 pieds carrés) en superficie, mesure anglaise. Ce terrain est composé des lots suivants: "Tout le lot No. 729 du cadastre du quartier Saint-Antoine; le lot No 727 du dit cadastre, moins la rue Cathcart; le lot Nord-Ouest du lot No 727, exploité par la dite Communauté; l'élargissement de la rue Saint-Antoine; le lot No 728, approprié par la dite Communauté, pour l'élargissement de la rue Saint-Antoine; à consentir à un titre valable aux acquéreurs, à donner quittance pour le prix. La dite Communauté demandera en outre à être autorisée à établir l'Asile Saint-Joseph, et poursuivre et continuer l'oeuvre du dit asile ailleurs que dans les limites de la Cité de Montréal, et dans ce but, à construire le dit asile et tous autres édifices nécessaires pour les fins de la dite oeuvre dans tous endroits que la Communauté pourra choisir soit dans les limites de la cité de Montréal, soit en dehors de ces limites, pourvu que ce soit dans un endroit situé dans l'île de Montréal, de faire toutes les acquisitions de terrain qu'elle jugera utile et nécessaire à ces fins, ou, si elle le préfère, de se servir de terrains appartenant actuellement à la dite Communauté. Montréal, le 25 septembre 1912. KAVA, NAGH, LAJOIE ET LAPOSTOLLE, Procureurs de la Requête.

SOUSSIONS POUR DRAGAGE

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 4.000 P.M., mercredi, le 6 novembre 1912, des soumissions pour les travaux de dragage requis à Lachine, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, "Sousmission pour dragage à Lachine, Qué.". Les soumissions devront être libellées sur les formulaires que le ministre fournira et devront porter les signatures réelles des soumissionnaires.

AVIS PUBLIC

On peut se procurer les devis et formulaires de soumission combinés au ministère des Travaux publics, à Ottawa. Les soumissions devant comprendre le remorque des dragages et de leurs accessoires au site des travaux, aller et retour.

LES BONNES ROUTES

Toronto, 22. — W. A. McLean, ingénieur provincial des ponts et chaussées a fait dans un rapport un grand éloge du progrès accompli dans la construction des bonnes routes dans l'Ontario. Cette saison, 300 milles de routes ont déjà été construits et le temps est favorable, cent autres milles seront encore construits avant l'hiver.

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO. 9.05 a.m., et 10.00 p.m. Pour la gare Union. 11.15 p.m. pour le côté de la rue Yonge. WAGON SALON AU TRAIN DU JOUR. 11.15 p.m. pour la gare de la rue Yonge. WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS tous éclairés à l'électricité.

QUEBEC

19.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m., 11.20 p.m. TRAIN DE LUXE A 5.00 P. M. Wagons-buffets et wagons-lits.

OTTAWA

7.30 a.m. 18.40 a.m. 19.15 p.m. 10.10 a.m. 1.00 p.m. 7.45 p.m. 9.50 p.m. 10.30 p.m. WAGONS-SALONS OBSERVATOIRES. Wagon-lit au train de 9.50 p.m. *Tous les jours, l'été les jours excepté le dimanche. (Le dimanche seulement.)

JOUR D'ACTION DE GRACES

25 OCTOBRE. Prix d'un simple billet pour voyage aller et retour. Départ 25, 26, 27, 28; limite de retour, 30 octobre, 1912.

SERVICE SPECIAL

28 OCTOBRE POUR PLACE VIGOR. Quitte St-Jérôme, à 8.45 p.m. Quitte Ivry à 8.45 p.m. Quitte Ste-Agathe à 8.45 p.m. Arrêt à Shawbridge et aux stations à l'ouest seulement, marchant sur le temps de 454.

SPECIAL POUR MALLE ALLAN

DEP. DE LA GARE WINDSOR A 9.45 A.M. Recordant avec le S. M. R., Viginian.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

JOUR D'ACTION DE GRACES. Des billets aller et retour seront vendus pour tous les stations au Canada, ainsi pour Massena Springs, Bonasa Point, N. Y., Swanton, Island Pond, Vt., et les stations intermédiaires.

Montréal et Boston

Quitte Montréal 8.31 a.m. 8.50 p.m. Arrive Boston 7.00 p.m. 8.05 a.m. Wagon-lits éclairés à l'électricité attachés aux trains de 8.50 p.m. et 8.05 a.m. Wagon-buffet et salon aux trains de jour.

SOUSSIONS POUR DRAGAGE

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mardi le 29 octobre 1912, des soumissions pour les travaux de dragage requis à Longueuil, Qué.

AVIS PUBLIC

On peut se procurer les devis et formulaires de soumission combinés au ministère des Travaux publics, à Ottawa. Les soumissions devant comprendre le remorque des dragages et de leurs accessoires au site des travaux, aller et retour.

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Ville Saint-Laurent s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir des amendements à sa charte, notamment en ce qui concerne le démantèlement et l'agrandissement de son territoire, l'annexion au territoire actuel de certaines terres appartenant à la dite Ville, et le droit d'expansion de parcs publics ou boulevards, le droit d'exempter de taxes les terrains en cours de tout ou en partie, le droit de disposer de l'aqueduc à des conditions favorables, pour faire raffiner certains votes de taxes faites par la Corporation et pour autre fin.

AVIS

Avis est les présentes donné que les effets laissés au No 2024 Ontario, par M. Ernest Lachot, seront gardés pour couvrir la somme déjà sinon réclamée d'ici trois jours.

POUR LES VICTIMES DU "B-2"

Cherbourg, 20. — Une fête a eu lieu au profit des familles des victimes du sous-marin anglais "B-2".

Un Obstacle par JEAN DE LA BRETE. Feuilleton du "Devoir". Reproduction autorisée par les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

—Je viens t'aider à équilibrer ton budget, comme c'était convenu, dit Amélie en se levant vivement. —Tu attends depuis longtemps? —Non, toutefois pressions nous, car il faut que je parte dans moins d'une heure. Elle n'avait pas encore vu l'installateur d'André et l'administra sans réserve. —Il est gentiment arrangé, cousin, ton appartement! —Avec mes meubles j'avais les éléments. Et quand les livres seront en ordre, les rideaux posés, ce petit logis me plaira complètement. J'ai vendu bien des choses à Ancey, heureusement! Car le prix de la vente a payé mon voyage et les frais de mon installation. —Vite! Ton budget? —Mille de Pressat lui passa un feuillet de papier en disant: —Je l'ai équilibré difficilement. —Par exemple! Je connais des étudiants et des étudiants qui vivent avec moitié moins. Elle lut tout haut: —Loyer: 700 francs... Ah! un peu plus de la loyer! (A suivre)

UNION. Logo of the Union of Writers and Publishers.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est., de Meslé, Gérant.

Aujourd'hui Maximum . . . 59
Même date l'an dernier . . . 62
Aujourd'hui Minimum . . . 43
Même date l'an dernier . . . 42

BAROMETRE

8 heures du matin . . . 30.25
11 heures du matin . . . 30.20
Midi . . . 30.16

DEMAIN

Beau tournant en pluvieux

(Service particulier)

Toronto, 22. — Il pleut dans l'Ouest d'Ontario; mais dans toutes les autres parties du Canada le temps est superbe.

Provinces Maritimes. — Vents légers. Beau. Demain, vent de sud, assez beau.

L'abbé Camille Roy à Boston

Québec, 22. — M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec, est parti hier pour Boston où il donnera ce soir une conférence au "Boston Club" devant les membres de la Société historique franco-américaine.

M. l'abbé Curotte

M. l'abbé J. Arthur Curotte a été nommé aumônier des Religieuses du Sacré-Coeur au Salet-au-Récollet. M. Curotte remplace M. l'abbé Dupuis qui a été nommé visiteur-général de la Commission des Ecoles Catholiques Indépendantes dont nous annonçons ailleurs la formation.

Laval en fête!

En effet, les étudiants sont dans la joie. Ce soir, ils ont l'honneur de recevoir M. Emile Deniau. Les derniers billets seront en vente toute la journée chez M. Archambault, et ce soir à la porte de la salle. Ceux qui veulent profiter de l'absence n'ont qu'à se hâter.

L'héritier du trône de Russie est mourant

Saint-Petersbourg, 22. — Le grand-duc Alexis de Russie est retenu au lit au chalet impérial de chasse, à Shala, en Pologne russe. Le quinze octobre, il fut blessé assez grièvement au côté gauche, par un coup de feu. Son état n'inspirait aucune crainte, quand samedi, sa température monta soudain à 103 degrés.

Le col. Roosevelt

Il est arrivé à Syosset, en bonne santé, ce matin.

(Service particulier)

Syosset, L. S., 22. — Théodore Roosevelt et ses amis sont arrivés à 9 heures 30 ce matin, venant de New-York. Syosset est situé à quatre milles d'Oyster Bay. On avait choisi cet endroit pour éviter la foule.

MM. Ames et Peterson à l'Overseas Club

M. Ames prétend que l'on ne vaient profiter de l'augmentation de nos revenus pour faire un don généreux à l'Angleterre.

M. Peterson, principal de l'université McGill, et M. H. B. Ames, député, étaient hier soir, les principaux orateurs au premier dîner annuel de la succursale de Montréal des Overseas Club. M. Ames parlant des revenus considérablement augmentés qui sont à la disposition du parlement, a dit que ces revenus étaient dans son opinion assez forts pour que l'on fasse un don généreux à l'Angleterre.

Burton Gibson aux Assises

Il est tenu responsable de la mort de Mme SZABO.

(Service particulier)

Middleton, N. Y., 22. — Burton W. Gibson, avocat new-yorkais, a été envoyé aujourd'hui par le grand jury à l'assise d'Orange, devant les assises où il devra répondre à une accusation de négligence au premier degré, sur la personne de sa cliente, Mme Rosa Mausink Szabo.

Le Prairie est sauf à Saint-Domingue

Washington, 22. — Le navire Prairie dont on n'avait pas entendu parler depuis le 2 octobre, et au sujet duquel on entretenait de sérieuses craintes, est arrivé sain et sauf à Saint-Domingue, hier soir.

M. Monk se prépare à quitter Ottawa

Sa lettre de démission sera soumise au gouverneur-général à deux heures cet après-midi. — M. Monk déclare qu'il fournira des explications à l'électorat, sur le parquet de la Chambre.

MM. CASGRAIN ET MARECHAL

Ottawa, 23. — Le développement de la crise ministérielle aura lieu d'ici à deux heures probablement. M. Monk est arrivé à son bureau à 9 heures 30 ce matin, frais et dispos pour terminer ses préparatifs de départ.

Interrogé par votre représentant sur les véritables raisons de sa démission, M. Monk a courtoisement, mais énergiquement refusé de répondre. "Ma démission n'est pas encore acceptée, dit-il, et il n'est pas convenable que je parle, cela ne servirait probablement pas à grand chose, quoi que l'on dise, on est généralement mal interprété".

— En attendant on interprète votre démission de toutes sortes de manières, lui faisons-nous remarquer.

— Peu importe dit-il, la session n'est pas loin et je crois que je pourrai convaincre le public que j'ai eu raison d'agir comme je fais.

M. Monk partira dans quelques jours pour aller se reposer à Atlantic City.

M. Coderre, député d'Hochelega, M. Fournier avocat de Montréal, M. John Boyd, journaliste, et M. Barrette, député de Berthier, sont arrivés à Ottawa hier soir. Ils ont eu ce matin un court entretien avec le ministre démissionnaire. L'entrevue ne paraît avoir aucune signification politique.

Le "Citizen" insiste sur le fait que le départ de M. Monk n'aura pas beaucoup d'effet sur la situation politique.

La vérité, c'est qu'on est plutôt éméché. Il paraît que M. Casgrain refuse d'entrer dans le cabinet et que M. Maréchal a peur d'être battu. On attend la rentrée des Chambres avec une vive inquiétude. On affirme qu'actuellement tous les députés conservateurs de la province de Québec, moins trois, ont déclaré qu'ils voteront avec M. Monk.

M. Nantel est absent de la Capitale où il rentrera ce soir. A son bureau, rien n'indique qu'il se prépare à suivre M. Monk.

A son retour à son bureau, à 12 heures 30, le premier-ministre a déclaré qu'il n'avait rien à dire. M. Monk a quitté son bureau vers 12 heures 45 sans dire où il allait.

L'on est porté à croire que le gouverneur-général insistera auprès du ministre des Travaux publics pour le faire revenir sur sa décision.

L'élection de l'échevin Brunet est annulée

L'élection de Chrysologue Brunet, échevin de Lachine, a été annulée parce qu'en réponse à un bref de quo warranto, il a admis avoir voté pour des travaux publics des montants dépassant ceux fixés lors des approbations. Le juge Beaudin en a déduit ainsi en rendant jugement dans la cause de Frederic Henderson contre Brunet.

Dans sa demande de déqualifier M. Brunet, le pétitionnaire alléguait que le 21 mars 1912 l'échevin Brunet avait, par l'intermédiaire de son fils, obtenu une forte quantité de briques lors de la démolition de la grande cheminée de l'aqueduc. Ces matériaux M. Brunet les employa dans la construction de la maison de M. Goldwater.

Outre le vote de certains travaux dont le coût dépassait les appropriations fixées au début de l'année le pétitionnaire faisait nombre d'autres reproches au défendeur.

M. Brunet dans sa réponse nia la plupart des allégations du pétitionnaire mais en admit quelques-unes. Cela fut suffisant pour permettre au juge Beaudin de le déqualifier.

EMPEREUR DE ROME

Rome, 22. — On annonce officiellement que le roi Victor Emmanuel d'Italie a l'intention de prendre le titre d'empereur de Rome.

Secrétaire de la Commission des Grains

Ottawa, 22. — M. Bickett, gérant de la Bank of Hamilton, à Tréherne, Manitoba, a été nommé secrétaire de la Commission des grains. Il demeurera à Fort William.

Rumeurs de grève

DE GRAVES DIFFICULTES SERAIENT A LA VEILLE DE SE PRODUIRE CHEZ LES OUVRIERS EN CONFECTON.

Ottawa, 22. — John Petropoulos, tisserand grec, a tué sa sœur Théodora d'un coup de revolver parce qu'il n'aimait pas son prétendant, dit la police. Petropoulos se préparait à retourner en Grèce, se mettre sous les drapeaux, et le revolver dont il s'est servi pour tuer sa sœur, formait partie de son équipement de soldat.

Le Grec assassiné s'est assis aussitôt sur son fauteuil et la police croit qu'il s'est dirigé sur New-York où il essaiera de s'embarquer avec ses compatriotes en route pour les Balkans.

Un réserviste tue sa soeur

Chiocce, Mass., 22. — John Petropoulos, tisserand grec, a tué sa sœur Théodora d'un coup de revolver parce qu'il n'aimait pas son prétendant, dit la police. Petropoulos se préparait à retourner en Grèce, se mettre sous les drapeaux, et le revolver dont il s'est servi pour tuer sa sœur, formait partie de son équipement de soldat.

Pour l'amélioration de l'enseignement

Les Commissaires des écoles indépendantes de la Commission Scolaire Catholique de Montréal forment une association. — M. l'abbé J.-N.-O. Dupuis est nommé visiteur-général.

LE COMITE EXECUTIF

Dans le but de défendre leurs droits et leur autonomie et afin de travailler de concert aux meilleurs moyens d'améliorer l'enseignement dans les écoles, les Commissions scolaires de Montréal, indépendantes de la Commission des écoles Catholiques de Montréal, ont décidé de se former en association. Les présidents des commissions indépendantes au nombre de plus de vingt-cinq se sont réunis pour former le comité central de la nouvelle association. Ce comité a nommé une commission exécutive composée de cinq membres (qui sont) : Le Dr. Basil, président de la commission scolaire des écoles d'Henri-Boivin, le chanoine Lepailleur, président de la commission de Saint-Enfant Jésus, M. A. Saint-Cyr, président de la commission de Westmount; M. A. Gagné, président de la commission de Saint-Edouard et M. C. H. Lavallée, président de la commission de Bordeaux. Puis le comité a nommé les présidents d'adhésion de la nouvelle association et l'on a nommé un visiteur général pour toutes les écoles indépendantes et l'on a offert ce poste à M. l'abbé Dupuis, aumônier des religieuses du Sacré-Coeur au Salet-au-Récollet.

Mgr l'archevêque de Montréal ayant été mis au courant du mouvement s'est déclaré enchanté de la formation de cette association et il a permis à M. l'abbé Dupuis d'accepter le poste de visiteur qui lui était offert.

M. L'ABBE DUPUIS

M. l'abbé Joseph-Nazaire-Odilon Dupuis est né à Montréal, le 15 décembre 1871, de Nazaire Dupuis, fondateur de la maison de commerce Dupuis frères, de Montréal, et d'Alphonse Saint-Onge. Il fit ses études au séminaire de Montréal, où il fut ordonné par Mgr Fabre, le 30 août 1896. Etudiant au collège canadien de Rome, en Italie (1896-1899), d'où il revint docteur en théologie de la Propaganda (1899) et titulaire en droit canonique de l'Appollinaire (1899); étudiant à l'Institut catholique de Paris (1899-1900); vicaire à Saint-Jacques de Montréal (1900-1902); à Saint-Louis de Montréal (1902-1904); aumônier des religieuses du Sacré-Coeur au Salet-au-Récollet, depuis 1904 et en même temps chapelain de l'œuvre de la Croix à Montréal depuis 1905.

Auteur de plusieurs conférences: "L'Art de l'Artisan", L'Amant, Paris Religieux, Rome, Amis et Ennemis, et d'autres.

Ils se noient au cours d'une expédition

MM. Gauthier et Tremblay de Saint-Jérôme et Bédard du Cap-Rouge ont perdu la vie dans les régions polaires.

Québec, 22. — Un accident tragique vient de marquer le voyage de l'expédition de M. Clergue et du gouvernement dans les régions arctiques en rapport avec la construction du Chemin de fer de la Baie James. La nouvelle est parvenue ici, hier, par une lettre de M. Laliberté chef du parti des membres du service forestier que trois des aides de l'expédition se sont noyés le 5 septembre dernier. La lettre qui est datée du 8 septembre ne donne aucun détail de l'accident mais elle comprend les noms des victimes qui sont MM. Gauthier et Tremblay de Saint-Jérôme et Lac Saint-Jean et M. Bédard du Cap Rouge.

Un jugement intéressant

LE REGIME DE LA SEPARATION DE BIENS N'EXCLUT PAS L'OBLIGATION A LA FEMME ET AUX ENFANTS DE DEFRAYER LES FRAIS DES FUNERAILLES DU MARI.

M. le juge Martineau, de la Cour Supérieure, a décidé hier qu'une femme qui a vécu avec son mari sous le régime de la séparation de biens est obligée de payer les frais des funérailles de son mari insolvable. La "Cooperative Funeral Expense Society" poursuivait Mme S. Trudel.

La défenderesse prétendait qu'elle ne devait pas payer parce que son mari vivait sous le régime de séparation de biens et parce qu'elle refusait d'être son héritière. Comme le défunt était insolvable sa mort eût été à ses héritiers qui incombait de voir à ses funérailles.

Le juge a décidé que, dans le cas de l'insolvabilité du défunt, il incombait à ses parents les plus proches de pourvoir à ses plus pressants besoins. Ces obligations ne cessent pas avec la mort. On peut considérer comme le dernier vœu qui lui portera le suicide dans lequel il s'est enseveli et la tombe où il reposera comme son dernier abr. De sorte qu'il appartient à l'épouse et aux enfants s'il y en a, de pourvoir à ses funérailles.

Elle est plus vivace que jamais et cette année, plus que les précédentes, des floriculteurs-amateurs ont remporté un vif succès. Les magnifiques gerbes que nous avons vues le prouvent.

Nous oublions d'ajouter que la Compagnie organise annuellement un concours parmi ses chefs de gare ou ses agents. C'est à qui décrochera le mieux la propriété qu'on lui a confiée. Des prix sont distribués aux plus méritants. Il appert que dans certains endroits, le bel aspect d'une gare a exercé une influence sur tous les alentours. Les habitants n'ont pas voulu demeurer à l'arrière-plan et ont transformé leurs propriétés en

TURCS PRIS DE PANIQUE

Les soldats du Sultan fuient devant les Grecs. — Ils ont subi de lourdes pertes à Ellassona. — On signale une autre victoire serbe à la frontière. — Quarante mille hommes aux prises.

L'ambassadeur de Turquie à Washington déclare que les nations balkaniques seront punies de leur impertinence.

DÉRAILLEMENT MORTEL EN ASIE MINEURE

LES GRECS ONT L'AVANTAGE SUR LES TURCS. — CEUX-CI FUIENT EN DEBOUTE.

Athènes, 22. — L'armée turque prise de panique fuit de Dhisimata vers la ville turque de Servia, au nord, d'après une déclaration officielle publiée ici aujourd'hui. On dit que les troupes grecques poursuivent vigoureusement. Quand les Turcs ont abandonné précipitamment la ville d'Ellassona, ils ont laissé, dit-on, leurs cartes d'état-major et un million de cartouches. Ils ont aussi abandonné pendant leur retraite une partie de leurs vêtements et la plupart de leurs appareils de génie.

Les troupes grecques de l'Epire ont occupé les hauteurs qui commandent Grimbora et celles de Xirovouni. L'artillerie turque tire constamment sur les hauteurs de Grimbora, mais sans effet sensible.

DECLARATION DE L'AMBASSADEUR TURC A WASHINGTON.

Washington, 22. — Rompant le silence pour la première fois depuis l'ouverture des hostilités, Youssouf Zia Pacha, ambassadeur turc à Washington, a publié hier soir une déclaration où il dit que la guerre des Balkans peut être mise directement au compte des Etats balkaniques, que la lutte sera courte et que ces pays seront punis de leur impertinence.

L'ambassadeur turc parle de l'attitude des puissances européennes qui ont essayé d'empêcher le conflit, il dit que de toutes les parties des Etats-Unis des chrétiens se sont offerts pour aller combattre pour la Turquie et il en conclut que les chrétiens ne sont pas persécutés par les Turcs. Il déclare que les Etats balkaniques, sachant que la Turquie était sur le point de faire des réformes en Macédoine et qu'ils ne pourraient susciter une guerre religieuse, ont tenté de fomenter une révolution en Macédoine. L'armée turque, ajoute-t-il, est plus prête que jamais à faire la guerre, à la suite de la résistance qu'elle a opposée à l'Italie récemment.

L'ambassadeur affirme que les pertes de la Turquie ne sont pas aussi considérables qu'on le rapporte et que l'armée ottomane peut mettre immédiatement en campagne un million d'hommes. Il ajoute que le trésor turc est en excellente condition et que les revenus ont augmenté de \$3,000,000 sous le nouveau régime.

LES GRECS DE CHICAGO. — 1,500 PARTENT POUR LA GUERRE.

Chicago, 22. — Quinze cents Grecs sont partis de Chicago pour aller s'engager en Grèce et combattre la Turquie avec leurs compatriotes. Ces Grecs avaient été laissés ici lors des premiers départs.

Les volontaires ont été escortés à la gare par environ deux mille de leurs compatriotes, drapeaux et fanfares en tête.

200 SOLDATS TURCS TUÉS DANS UN DÉRAILLEMENT.

Berlin, 22. — Deux cents soldats véritables eurent tous plus joints, plus odorants les uns que les autres.

Quelques-uns des agents sont devenus de véritables experts, en floriculture. Ainsi, l'un d'eux, celui de Coldwater, a gagné récemment ses premiers prix et deux seconds à une exposition d'automne.

Les heureux gagnants du Pacific pour 1912, sont MM. Amaziale Wright, de Woodstock, N. B.; R. K. Oliver, de Brownville; Arthur Bushway, de Barnard; N. V. Caulfield, de Grand Bay, N. B.; G. H. Gallagher, de McAdam, N. B.; A. E. Palmer, d'Aroostook, N. B.; S. Crouse, de Zealand, N. B.; A. Gove, de St. Andrews, N. B.; E. R. Erwine, de Presque Isle, Me. Voilà pour la division de l'Atlantique.

Pour celle de l'Ontario: MM. W. A. Roche, de Mavelock, Ont.; T. Millen de Windsor, Ont.; W. Slipman, de Goderich, Ont.; J. Sinclair, de Newbury, Ont.; D. Marshall, de Palgrave, Ont.; J. E. Gordon, de Tweed, Ont.; G. W. Scott, de Coldwater, Ont.; E. J. Worlde, de Kent Bridge, Ont.; S. J. Thompson, de North Bothwell, Ont.; W. J. Gleim, de Beeton, Ont.; J. C. Browne, de Parkdale; J. S. Hill, de Toronto Ouest; R. H. Graham, de Toronto Nord.

Tous ces messieurs ont mérité des prix variant de cinq à vingt-cinq piastres.

L'émulation est très grande et chacun, nous disait M. Dunlop, se propose de réaliser encore plus beau l'an prochain.

CONTRAT DE VIE ET DE MORT

L'ARRESTATION D'UN MARCHAND CHINOIS D'OTTAWA AMENERA DES REVELATIONS SUR LES FAITS ET GESTES DES SOCIÉTÉS SECRÈTES CHINOISES.

Hum Quom, président de l'association de réforme chinoise, arrêté hier à Ottawa, par les agents secrets Wayland et O'Mara, sous l'impulsion de faux et de conspiration, est arrivé à Montréal, hier soir, et, un peu après huit heures, a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$2,000.

Hum Quom, habitant le Canada depuis 22 ans. Il a une femme et deux enfants à Ottawa. De 1896 à 1899, il fut marchand à Montréal. Depuis deux ans, il est président de l'association Chinoise Reform.

Hum Quom est accusé d'avoir rédigé le fameux contrat de vie et de mort et de l'avoir obtenu le 16 octobre dernier à Sun Hen Hoy qui se suicida, il est président de l'association Chinoise Reform.

Hum Quom est accusé d'avoir rédigé le fameux contrat de vie et de mort et de l'avoir obtenu le 16 octobre dernier à Sun Hen Hoy qui se suicida, il est président de l'association Chinoise Reform.

Hum Quom est accusé d'avoir rédigé le fameux contrat de vie et de mort et de l'avoir obtenu le 16 octobre dernier à Sun Hen Hoy qui se suicida, il est président de l'association Chinoise Reform.

Hum Quom est accusé d'avoir rédigé le fameux contrat de vie et de mort et de l'avoir obtenu le 16 octobre dernier à Sun Hen Hoy qui se suicida, il est président de l'association Chinoise Reform.

Cette contribution de 30 millions

Le "Toronto Star" déclare que l'Angleterre n'a nullement besoin de ce cadeau, attendu que l'Angleterre n'a même pas pu dépenser l'argent qu'elle avait pour la construction de navires.

ET L'ALLEMAGNE EMPRUNTE

Toronto, 22.—Voici ce que dit le "Star" de cette ville dans un article de rédaction au sujet d'une contribution d'urgence de trente millions:—"On prépare soigneusement la mise en scène pour le don de trente millions que M. Borden veut faire au gouvernement britannique. Borden prendra place avec Alfred le Grand, Drake et Nelson. Trafalgar et la défaite de l'Armada espagnole seront égalés par le sublime spectacle de M. R. L. Borden donnant son billet pour \$30,000,000 et le tendant à John Bull.

"D'abord, John Bull n'a pas besoin de cet argent. L'année dernière il a réduit la dette nationale de \$300,000,000, à peu près le même montant que M. Borden se propose de transférer de notre compte au sien.

"Pendant les six dernières années, il a réduit de \$350,000,000 à \$400,000,000 le total de ses dettes.

"Le gouvernement impérial a été incapable de dépenser tout l'argent mis à sa disposition pour la construction de navires de guerre. L'Allemagne a emprunté de l'argent pour cette fin tandis que la Grande-Bretagne a été incapable de dépenser son propre argent".

Notre réserve monétaire

QUOIQUELLE SOIT INFÉRIEURE A CELLE DE LA FRANCE, NOUS DIET M. CAUBEL, ELLE EST TRÈS BIEN EMPLOYÉE AU POINT DE VUE INDUSTRIEL.

En annonçant hier la venue de M. Caubel à Montréal, nous avons fait un erreur en disant collaborateur de Pasteur. M. Caubel est élève du professeur Henri Becquerel et collaborateur du professeur Jean Becquerel. Ces deux savants sont les auteurs de la découverte des phénomènes de radio-activité de la matière, et le docteur Caubel a assisté et collaboré à toutes les expériences qui ont amené la découverte du radium.

Un rédacteur du "Devoir" ayant eu la bonne fortune de rencontrer ce matin M. Caubel, ce dernier a eu l'amabilité de lui accorder une "interview". M. Caubel a qui nous demandions s'il était venu au Canada uniquement pour faire un voyage d'agrément, nous déclara qu'il n'était pas un oisif et que son laboratoire du Muséum d'histoire naturelle ne lui permettait pas de voyager pour son plaisir.

—Je suis venu ici, continua-t-il, sur la demande de M. Hammon et Hesse qui viennent d'acheter un terrain aux Trois-Rivières, pour ériger une usine de produits chimiques.

—Quelles sont vos premières impressions sur Montréal? nous répond Monsieur Caubel. Mais certainement!—Eh! bien Montréal est une ville qui a fort besoin d'être embellie. Tous ces fils électriques aériens sont non seulement laids mais sont aussi une source de dangers réels. Quant aux sites qui l'entourent ils dépassent en beauté tout ce que je pouvais imaginer.

—Que pensez-vous du pays au point de vue industriel?

—Je pense, nous dit M. Caubel qu'il est admirable, malgré sa réserve monétaire qui est bien inférieure à celle de la France, les ingénieurs du pays ont pu diminuer la main d'œuvre et obtenir des résultats remarquables avec des machines d'une simplicité prodigieuse; j'ai visité hier une fabrique de bouteilles où seulement cinq hommes manient employés, et où les machines étaient d'une simplicité extraordinaire.

En France pour une industrie semblable et d'égale importance il nous faut employer 200 ouvriers et des machines beaucoup plus compliquées.

A mon retour en France j'ai l'intention de faire des conférences à ce sujet car les ingénieurs de ce côté-ci de l'Atlantique sont beaucoup plus pratiques que leurs confrères de France sous ce rapport.

Le coût des pavages

Les rôles de répartition pour 1909 sont prêts et les comptes seront immédiatement envoyés.

Les rôles de répartition du coût des pavages faits en 1909 sont terminés; le total est de \$110,000.

Les commissaires ont donné l'ordre d'envoyer immédiatement les comptes aux propriétaires, et de percevoir le coût après un délai raisonnable de façon à ce que la perception se termine avant que le bill de Montréal soit présenté à la législature.

VENTE DE L'AVANT-MIDI

Canadian Pacific.—200 à 263 3/4; 125 à 264 1/4; 25 à 264 1/8; 17 5/8 à 264; 23 à 264 1/2; 50 à 263 5/8; 295 à 263 3/4; 25 à 263 3/4; 50 à 263 7/8.

Dominion Textile.—8 à 79; 25 à 80 1/4; 250 à 80; 75 à 80 1/4; 8 à 80 1/2; 25 à 80 1/4; 25 à 80 1/2; 25 à 80 1/2.

Canadian Cement.—10 à 28 1/4; 150 à 28; 175 à 27 3/4.

Dominion Steel.—25 à 61 1/2; 10 à 62; 30 à 61.

Crown Reserve.—100 à 3 5/4; 140 à 3 5/8; 40 à 3 5/8.

Détroit Union.—50 à 69 1/2.

Montreal Power.—35 à 231 1/2; 25 à 231 1/4; 200 à 231; 50 à 231 1/2; 25 à 232.

Le secours de la Compagnie

La Montreal Water and Power Company nous fournit par jour de trois à quatre millions de gallons d'eau et pourrait nous en donner plus si notre pression ne l'en empêchait.

L'ARROSEMENT DES RUES

Malgré les arrangements faits avec la Montreal Water and Power Company, la Ville ne peut pas avoir toute l'eau que cette compagnie est prête à lui fournir. La pression est telle, dans notre canalisation, que l'eau refoule celle de la compagnie.

Au lieu de 5 à 6 millions de gallons d'eau, nous n'en obtenons que 3 à 4 millions. Cependant cela suffit pour soulager considérablement la population. Pendant ce temps on procède à la réparation de la pompe brisée et à l'installation de la pompe neuve. C'est à qui, des deux équipes, aura fini la première.

On a rapporté, au surintendant du service des eaux, que, malgré la rareté de l'eau, on arrose les rues dans l'Ouest. M. Lesage dit que cela se fait malgré les ordres qu'il a donnés.

L'échevin Narcisse Lapointe dit que le pompage des 4 millions de gallons d'eau fournis par la Montreal Water and Power Company coûte à la Ville \$700 par jour. Si on pompait toute la quantité d'eau offerte, cela coûterait \$1,000 par jour.

C'est, dit M. Lapointe, un nouvel argument pour l'achat de la compagnie. Si nous en étions possesseur, non seulement nous n'aurions rien à payer, mais nous aurions des pompes à recharge et nous serions à l'abri de tout accident semblable à celui de la semaine dernière.

M. Janin, ingénieur en chef de la Ville, écrira à M. G. W. Stephens qu'avec les deux pompes déjà ordonnées, et qui doivent être posées, l'une dans deux semaines, et l'autre dans six mois, il n'y a pas besoin d'avoir un "plan" de recharge.

LA "BATAILLE SOCIALISTE"

Paris, 22. — Des poursuites viennent d'être ordonnées contre le journal révolutionnaire la "Bataille socialiste", qui publia un article excitant au meurtre d'Alphonse XIII dans le cas où il viendrait à Paris, ainsi qu'il en est question.

LA BOURSE

New-York, 22. — Le marché était ce matin très irrégulier. Le Reading et le Lehigh Valley étaient à la hausse. Le Pacifique Canadien a perdu une fraction.

Londres, 22. — Les prix étaient irréguliers à la Bourse ce matin. Le Pacifique Canadien et le Steel sont à la hausse.

BOURSE DE MONTREAL

Renseignements fournis par la Maison de courtage Bruneau et Dupuis, 4, rue de l'Hôpital.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, and various stock names like Bell Tel. Co., Can. Pac., etc.

VENTE DE L'AVANT-MIDI